

CREUSE CITRON

Journal de la Creuse

libertaire n° 56 - mai 2018

14^e année

PRIX LIBRE





Un nouveau site d'informations et de luttes coopératif en ligne labogue.info a été créé sur le Limousin en début d'année. Vous en trouverez ci-dessous la charte et les explications quant au fonctionnement. Il est participatif, n'hésitez-pas à y envoyer des contributions, informations ou réflexions, qu'il puisse devenir une passerelle entre toutes les luttes en cours et à venir.

**« SOUS LA BOGUE, LES CHÂTAIGNES !
QUI S'Y FROTTE, S'Y PIQUE ! »**

Qu'est-ce que La Bogue ?

La Bogue est un média alternatif en Limousin géré par un collectif autonome. Il n'est pas composé de professionnels des médias, mais d'individus bénévoles et militant.e.s. Il s'inscrit au sein du mouvement anti-autoritaire limousin.

UN SITE COOPÉRATIF

La presse dominante est un relais fidèle et servile des intérêts capitalistes. D'où la nécessité d'un média alternatif autonome, un espace d'expression et de témoignage qui n'obéisse pas aux logiques de la presse dominante. C'est l'objet de la création de La Bogue. Cet espace permet à celles et ceux qui luttent pour un changement radical, émancipateur et critique de la société de s'exprimer, de diffuser leurs infos et de médiatiser leurs activités, sans dépendre de la presse dominante.

COMMENT PARTICIPER ?

Nous souhaitons participer à la consolidation des liens entre différents foyers de luttes dans le Limousin. Nous proposons un espace d'information à la disposition des personnes présentes au sein de ces zones. Cet espace doit aussi être un outil qui permette d'échanger et de créer des perspectives de rencontres, pourquoi pas lancer des pistes de réflexion et de critique sur ce qui est en train de se faire localement. Pour cela, nous souhaitons qu'au cours du développement du site, se mette en place un réseau toujours plus important de contributeurs et contributrices réguliers et régulières dans la région.

UNE MODÉRATION PARTAGÉE

La modération permet de refuser toute publication jouant les formes de pouvoirs et de dominations existantes

(sexismes, racismes, colonialismes, autoritarismes, âgismes et autres vilénies). Toute publication à visée électorale et en faveur de la répression et ses polices ne sera pas acceptée non plus.

Mais avant tout, la modération permet, pour les articles n'ayant pas été écrits collectivement, des relectures à plusieurs et la vérification des infos. Et pour tous les textes, elle assure l'entraide pour la mise en forme des articles.

– QUI modère ? Toutes celles et tous ceux, composant le collectif, qui sont administrateurs et administratrices. Une fois l'article proposé à la publication, il est visible par les administrateurs et administratrices (pouvoir de modération + capacité d'interagir sur le site) et les rédacteurs et rédactrices (droit de regard sur le contenu des autres articles via un espace de dialogue non public). Pendant 15 jours, 3 administratrices / administrateurs se proposent : ils et elles valident les articles dont la publication fait consensus au sein du collectif et s'occupent de la gestion du site.

Nous fonctionnons au consensus : un article faisant débat peut ainsi rester longtemps en modération. Tant que nous n'avons pas trouvé un point d'accord celui-ci reste en modération, visible par tous les rédacteurs et toutes les rédactrices connecté.e.s au site qui peuvent donner leur avis.

– POURQUOI modérer ? Afin de rendre le contenu visible et accessible à tous et à toutes.

UNE ÉCRITURE COOPÉRATIVE

Si la décision de la validation revient aux administrateurs et administratrices, les propositions de modification et de mise en page sont réalisées en lien étroit avec le rédacteur et la rédactrice. Le but est de

favoriser la lisibilité de l'article sans modifier le propos, dans la mesure de notre temps et de l'urgence de la publication :

- aider à trouver des tags (mots-clés),
- corriger des fautes d'orthographe trop perturbantes pour la lecture ainsi que la typo,
- rédiger un petit descriptif/chapeau à l'article,
- voir si le titre est compréhensible.

ANONYMAT

Sur La Bogue, tu signes ou pas, c'est ton choix. Mais fais attention aux infos que tu donnes sur toi ou sur les autres : l'anonymat des auteur.e.s, des utilisateurs et utilisatrices, ou des membres du collectif est indispensable pour garantir la sécurité de tou.te.s et ainsi échapper à la répression. Pour éviter que nos identités n'atteignent des oreilles malveillantes, nous encourageons à ne jamais associer quiconque au site, ni publiquement, ni sur internet, ni par téléphone. La liberté d'expression est une friandise qui n'est accordée qu'aux riches !

ORGANISATION DU COLLECTIF

Le collectif est composé des administrateurs et administratrices afin de faire vivre un site coopératif et participatif. Il se réunit autour de repas partageurs auto-gérés. Le collectif convoque des réunions mensuelles et au fil des besoins urgents.

Les administrateurs et administratrices actuelle.s font partie de la première équipe : nous comptons nous ouvrir à d'autres, bien évidemment. Cela se fait pour l'instant par cooptation.

Nous sommes dispo pour toute question, précision, critique, discussion !

À BIENTÔT ICI OU AILLEURS !

Toutsès à Gentioux le 11 novembre

DEPUIS LA CONFISCATION de la parole par la Libre Pensée 23, le 11 novembre 2014, au rassemblement pacifiste de Gentioux, des journaux creusois qui essaient de penser librement, *IPNS* et *Creuse-Citron*, sont montés au créneau régulièrement pour dénoncer cet état de fait (voir *IPNS*, n° 61 et *Creuse-Citron*, n° 55).

Nous pensons qu'il ne faut pas laisser tomber un des rares rassemblements pacifistes et antimilitaristes qui ont lieu le 11 novembre et, qui se déroule, qui plus est, devant un monument ouvertement antimilitariste et antipatriotique, jamais reconnu officiellement par l'État, et pour cause.

Le 11 novembre qui s'en vient sera particulièrement célébré, puisqu'il s'agira du centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918. On peut s'attendre, dans tout le pays, à un déferlement de discours à la gloire de la patrie et de ses valeureux pioupious qui ont su, eux, résister à l'ennemi et dont la jeunesse d'aujourd'hui ferait bien de prendre de la graine avec toutes les invasions et agressions dont notre belle démocratie est la cible.

Que s'élèvent des voix libres et discordantes paraît encore plus urgent que d'habitude et nous comptons bien nous faire entendre ce jour-là.

C'est pourquoi nous soumettons l'idée que, avec toutes celles et ceux qui partagent le même souci, nous réunissions à Gentioux le 11 novembre à 13 heures. Nous pourrions nous retrouver à quelques centaines de mètres plus haut sur la route en attendant la fin des cérémonies officielles. Et, comme les autres années, nous rendre ensuite au Villard pour y casser une graine (ou un quatre heure) en débattant sur la suite à donner à ce rassemblement.

Ce monument est à tous les pacifistes, rien ne peut nous empêcher de nous y réunir et d'y prendre la parole !

Cette proposition est soumise à toutes celles et tous ceux qui voudront bien en discuter; voir quelles associations et collectifs seraient partants, régler les détails concrets, comme l'horaire, le point de rassemblement ou la disponibilité d'une sono.



Quelques raisons d'être optimiste

MÉFIONS-NOUS DES ÉTRANGERS, SOYONS PRÊTS À TOUT

Dans le bulletin municipal (février 2018) de la mairie de St-Médard-La-Rochette la parole est à la gendarmerie, qui, sous prétexte de prévention des cambriolages, nous demande d'adopter les « bons réflexes » suivants : *J'adopte une attitude civique : j'informe la gendarmerie de tout mouvement que je considère comme anormal dans mon quartier; mon hameau, et Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.* Des bons réflexes qui ont fait leurs preuves dans les années 1940.

À une époque où on nous bassine avec le « lien social », le seul qui ait de la valeur est-il celui que l'on tisse avec les forces de l'ordre et de la répression ?

Pour preuve, notre torchon local, *La Montagne*, épinglé dans le précédent *Creuse-Citron* pour un article va-t-en-guerre, continue sa promotion (les 23 et 29 mars) en faisant état de l'accueil, au camp militaire de La Courtine, des élèves du lycée technique de Neuvic d'Ussel, dans le cadre des *relations en faveur des jeunes citoyens pour découvrir les activités [militaires] au travers d'une cellule de recrutement promouvant les situations que peut offrir l'Armée de Terre dans d'excellentes conditions de formation.*

Il est vrai qu'en état d'urgence, il est moins dangereux d'amener les gamins dans

un camp militaire qu'au théâtre. Sans compter que, finalement, si on intégrait l'Éducation nationale dans le ministère de la Guerre, on pourrait enfin former des citoyens qui soient en symbiose avec leur armée.

ET EN AVANT LE MODERNISME ÉCOLOGIQUE
Tant qu'à critiquer la presse locale, continuons avec *La Montagne*, qui (le 19 mars) s'enthousiasme pour le projet de création de deux centrales de production d'électricité fonctionnant au bois, à Bourganeuf et à La Souterraine, avec des commentaires de cet acabit : *Jolie prise dans le plan de re-dynamisation de la Creuse.* Ces deux centrales produiront en tout 5 mégawatts et crameront 44 000 t de déchets de bois par an.

Ce bois sera collecté dans le même secteur que celui de l'usine à pellets de Bugeat-Viam. Il est connu de toutsès que la ressource en bois est inépuisable car renouvelable. Enfin, renouvelable en cinquante ans minimum, et, quand, dans dix ou vingt ans, tout sera rasé, on pourra classer toutes ces usines comme témoignages exemplaires de la gloutonnerie industrielle du capitalisme vert.

HYPER-CERISE SUR LE MÉGA-GÂTEAU
Avez-vous entendu parler du projet « Hyperloop » ?

Il s'agit, en résumé, d'un train circulant par lévitation sous vide dans un tuyau juché

sur des pylônes en béton et ce à 1 000 km/h ! Grosse amélioration de la qualité de la vie : tu pourras émarger au chomdu à Paname et crêcher en Creuse, moins d'une demi-heure de trajet pour aller pointer ! Voilà un projet de désenclavement qui a du sens, la ville de Limoges, qui n'a pas fait le deuil de la LGV Limoges-Poitiers, est en première ligne pour construire la piste d'essai de ce projet débile.

EXERCICE DE TRADUCTION

La réhabilitation d'une friche industrielle des anciennes mines de Lavaveix a permis l'éclosion d'un « tiers lieu » : les Ateliers de la mine. Ce projet durable, contemporain, écologique et autres qualificatifs novlangues, a des objectifs ambitieux : *Un lieu d'hybridation économique culturelle et social. À l'écoute des évolutions sociales en cours, de la montée en puissance de nouvelles manières d'entreprendre. [...] Ainsi le projet s'adresse à une typologie d'acteurs de l'économie créative et circulaire.*

Nous sommes ici en plein art contemporain, l'opacité du discours recouvre une réalité beaucoup plus simple : tant qu'il y aura des subventions voici un lieu qui pourra héberger quelques projets artisanaux ou culturels, utiles ou inutiles, inintéressants ou non. Bref, pas besoin de coach en circularité.

PATRICK FAURE



PICOLE PARTOUT...

Courrier reçu à Ceuse-Citron, sans commentaires !

SUITE À UNE PETITE MÉSAVENTURE, nous avons décidé d'écrire un article dessus. Lecteurs & lectrices de votre feuille de chou, c'est tout naturellement que nous vous l'envoyons aujourd'hui.

Libre à vous de le publier ! Au plaisir de vous lire !

Automne, dans un paisible hameau de Creuse. De jeunes néo-ruraux retapent la maison qu'elles ont achetée il y a peu. Elles s'entendent plutôt bien avec les voisins. Elles échangent des services avec le voisinage, boivent le café chez unetelle, papotent de la pluie et du beau temps avec les petits vieux du coin.

Mais dans le village d'à côté, un énergumène ne les aime pas. On ne sait pas bien pourquoi. Il roule à toute allure dans le village, manque souvent d'écraser les chiens qui vivent en semi-liberté.

Un jour, il vient les voir, plein d'animosité, et les accuse d'un vol de matériaux et de fruits dans son jardin. Bien entendu, les jeunes ne sont au courant de rien, pourquoi auraient-elles chapardé du matos chez le voisin ? Elles tentent un dialogue avec lui. Rien n'y fait, ce monsieur est de mauvaise humeur.

Malheureusement pour elleux, ce sympathique monsieur est gendarme.

Un lundi d'hiver, 6h40 du matin, on tambourine à la porte. Il est tôt, il fait

nuît, les yeux sont encore collés de fatigue. En ouvrant la porte, j'ai le temps d'apercevoir une ou deux mitraillettes, et des bottes piétinant l'origan, quand un flic me somme de les laisser entrer.

« Vous avez un papier vous autorisant à pénétrer dans mon domicile ? »

« Ah, si vous commencez comme ça, ça va mal finir ! Et oui, j'ai un papier ! » crie ce qui semble être le chef en brandissant une liasse de papier

Abruti-e-s par la nuit encore présente, on les laisse entrer sans trop poser de questions. Plus tard, on me fera signer un papier autorisant la perquisition, prouvant ainsi qu'elles n'avaient pas l'autorisation du procureur.

Et voilà, neuf gendarmes déboulant dans la maison et fouillant partout. Ouvrant toutes les boîtes à thé, inspectant chaque bocal de plantes sèches, chaque boîte à clou, chaque contenant suspect...

La boîte à graine est vidée avec soin. Les petites enveloppes confectionnées avec amour, déchirées, froissées...

« Et ça qu'est-ce que c'est ? »

« Des graines de radis... »

« Et ça ? »

« Des graines de cardes... C'est écrit dessus... »

« Et à quoi ça sert ? »

Le ridicule de la situation quand je me vois donner un cours de botanique à une

gendarme à 7 heures du matin.

Bref, quelques heures plus tard, nous voilà sorti-e-s du poste, en colère, fatigué-e-s, encore sous le choc de s'être fait violer notre intimité de si bon matin et les doigts encore noirs suite à la prise oblique de nos empreintes.

Le chef nous l'a dit : « Vous habitez un chouette village, dommage que vous ayez un voisin si chiant ! Il n'arrête pas de nous téléphoner à votre sujet. Mais bon, ici, c'est moi qui décide. »

On peut se demander si c'est vraiment une façon d'accueillir des jeunes qui tentent de s'implanter dans un territoire plutôt déserté.

D'autant plus qu'on se sent soutenu-e-s par les voisin-e-s proches, qui semblent parfois très touché-e-s par ce qui nous arrive. On a quand-même bien rigolé, quand Georgette*, 75 ans a traité de « connard » le voisin en question, tout en s'excusant du terme utilisé !

La présomption d'innocence semble avoir disparu de cet État, pourquoi ne pas faire une simple enquête ? Le coût de cette opération, qui a déplacé une petite dizaine de policier-e-s, était-il vraiment nécessaire ? Tentative d'intimidation ? Pression gendarmo-militaire ? L'État nous fait la guerre et nous sommes contre lui !

NIAGARA

* Par souci d'anonymat le nom a été changé.

Les forces de l'ordre mobilisées contre la subversion par le LOTO

LE DIMANCHE 22 AVRIL, l'association Non à la Montagne-pellets organisait un « ÉCO-LOTO » en soutien à ses activités de contestation du projet d'usine à pellets torréfiés prévu à Bugeat-Viam.

Peu après le début de cet événement public, participants et organisateurs ont été fort surpris de voir circuler sur le parking de la salle des fêtes un véhicule venu de la gendarmerie d'Aubusson, occupé par cinq membres du PSIG équipés de gilets pare-balle, qui filmaient les véhicules stationnés.

Quelques minutes plus tard, un second véhicule de gendarmerie a été vu en train

de mener le même travail de surveillance et de fichage.

La très grande majorité des participants et des organisateurs du LOTO incriminé souhaitent donc adresser aux autorités préfectorales les questions et remarques suivantes :

– Si vous êtes prêts à vous ridiculiser au point d'envoyer les gendarmes surveiller un LOTO et fichier ses participants, devons-nous nous attendre à ce que ce soit des militaires équipés d'armes lourdes qui encadrent le rassemblement prévu dimanche 29 avril à 14 heures devant la gare bois de Viam- Bugeat ? À moins que vous ne comptiez, comme c'est le cas à Notre-

Dame des Landes depuis deux semaines, nous accueillir avec des véhicules blindés et des milliers de grenades ?

– Nous ne sommes pas dupes du travail d'intimidation que mène aujourd'hui l'appareil d'État envers celles et ceux qui, un peu partout, contestent sa dérive autoritaire. Et nous ne pouvons que regretter que les forces de la coercition et de la répression soient désormais le seul « service public » que l'État semble réellement prêt à maintenir.

La colère gronde. Elle a ses raisons. Nous ne nous laisserons pas intimider.

Texte signé par 50 personnes présentes à ce LOTO



Plus vite pour nous rouler !

Un projet de « décret relatif aux éoliennes terrestres et portant diverses dispositions de simplification et clarification du droit de l'environnement » est en cours de signature.

Il prévoit de modifier le Code de justice administrative pour confier en premier ressort le contentieux de l'éolien terrestre aux cours administratives d'appel et prévoit la cristallisation des moyens dans un délai de deux mois à compter du premier mémoire en défense. Le but de cette réforme est, en complément de l'instauration de l'autorisation environnementale, de diviser par deux le délai de réalisation effective des parcs éoliens.

Ces deux dispositions sont une vraie régression tant au regard du droit des gens à un procès effectif qu'au regard du droit de l'environnement, dans un contexte où l'analyse des impacts environnementaux de l'exploitation des éoliennes géantes est devenue superficielle, expéditive et, du fait de la combinaison de ces éléments de fond et de la réforme procédurale envisagée, incontrôlable par le juge.

Ce positionnement du gouvernement est inquiétant : sous couvert de simplification et de rapidité de jugement, l'État, désormais autoritaire, entend de fait par une procédure expéditive museler les minorités, l'opposition à la politique exorbitante suivie en faveur de l'industrie éolienne et entend se soustraire au contrôle effectif du juge qu'il éloigne de la réalité. L'État instaure là de véritables dénis de justice.

On n'y croix pas !

Dilemme à Saint-Sulpice-le-Guérétois

Un différend oppose la commune de Saint-Sulpice-le-Guérétois à des citoyens qui se sentent floués. La commune souhaite faire déposer une croix d'un vantail du portail du cimetière installée entre 1930 et 1960, soit après le 9 décembre 1905, date de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Selon l'article 28 : « Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. »

Cette croix, sauf preuve du contraire est hors-la-loi, et la décision de l'enlever a fait enfler une polémique. Les propos suivants d'opposants trouvés sur le net en illustrent la connotation : *La présence de signes religieux, d'églises, de chapelles apportent un supplément d'âme à nos villes.* Plusieurs pétitions, dont l'une déjà signée par plus de 10 000 personnes, des blogs haineux pour une simple croix en disent long sur une « majorité silencieuse » – comme ils se surnomment – qui semble ronger son frein et saute sur cette croix comme une occasion d'insuffler un discours conservateur empreint de religiosité aigüe.

Un cimetière est un lieu laïque, qui regorge de croyants de toutes religions et de non-croyants, et est entretenu par les communes, où est le problème ?

Colère, colères

Le texte ci-dessous a été produit par des habitants du plateau de Millevaches lors de l'occupation de la mairie de Faux-la-Montagne dans l'attente de la visite du député de la Creuse. Les pouvoirs en place ne prennent pas au sérieux les idées de convergence des luttes, mais les textes que nous publions montrent bien la similitude des difficultés auxquelles se heurtent ceux qui veulent faire un pas de côté et tenter de vivre hors du modèle de la lutte de tous contre tous.

Depuis n'importe quel village du territoire le conflit politique peut émerger.

Des grèves à la SNCF aux universités, de la Zad de Notre-Dame-des-Landes jusqu'aux banlieues. [...]

Nous, habitants du plateau de Millevaches, occupons actuellement la mairie de Faux-la-Montagne et avons face à nous, le temps d'un long et large échange, ce représentant des politiques de casseurs menées aujourd'hui par l'État.

Nous lui opposerons que ce qui est attaqué sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, c'est peu ou prou ce que nous vivons ici sur la montagne limousine. Ce qui a été détruit depuis le début de la semaine là-bas, c'est ce que nous construisons ici.

Partout en France les colères s'agrègent, dans les facs, dans les gares, dans les lieux de vie et de santé, dans les banlieues, et même dans les territoires lointains. Le temps est venu de ralentir cette marche forcée et de sortir de la tyrannie de l'urgence. Chacune de ces colères qui prennent le nom d'occupation exprime la nécessité collective de se saisir de la situation pour faire front à ces politiques d'épuisement dont Macron est l'idéologue de service.

La situation sociale dans ce pays est telle, qu'il est devenu plus simple à un député de La République En Marche de rece-

voir les représentants du royaume totalitaire d'Arabie Saoudite – dans l'espoir sans cesse renouvelé de faire « affaire » – que des cheminots de la SNCF. Ainsi, Jean-Baptiste Djebbari – rapporteur LREM du projet de loi sur la SNCF et député voisin de la Haute-Vienne – a refusé de les recevoir hier, pendant que Monsieur Moreau recevait paisiblement Monsieur Khalid Bin Mohammad Al Ankary, ambassadeur d'Arabie Saoudite.

Face à ce mépris et aux violences policières et sociales qui s'abattent sur nos têtes, partout les forces collectives doivent s'y opposer par l'occupation des lieux symboliques. Depuis n'importe quel village du territoire, depuis n'importe quel quartier, depuis n'importe quel établissement public, depuis n'importe quelle usine, comme ici sur le plateau de Millevaches, le conflit politique peut émerger au regard de tous. Nous appelons chacune et chacun à ce qu'il n'y ait plus aucun représentant des politiques actuelles qui ne puisse se déplacer sans qu'un franc mouvement d'opposition ne se manifeste et ne s'installe.

Il n'a jamais été question que nous marchions au pas. Nous sommes harcelés, nous ripostons. Nous demandons à Monsieur Moreau, député de Creuse, de se rendre à ce jour à Faux-la-Montagne, dans sa circonscription. [...]

À travers champs, retour de Notre-Dame-des-Landes

De retour de la manifestation du 15 avril, sur la zone à défendre, une brève chronique du temps qui court, là-bas un peu différemment d'ailleurs.

D'abord un brin de chronologie. Courant février, suite à l'abandon du projet d'aéroport, le mouvement d'occupation se résout à montrer patte blanche. La D281, lestée de chicanes défensives, est dégagée sans heurts, malgré une présence policière déjà conséquente. Plusieurs lieux commencent à se mettre en règle, et ainsi à l'abri des expulsions, selon les dire de la préfète. C'est le cas des 100 noms, où une bergerie a été montée pour accueillir bientôt un troupeau. À côté, la cabane est vaste, il y a un grand jardin, des ânes, quelques poules...

Le 9 avril au matin, les gendarmes présents sur place reçoivent des renforts, blindés notamment, et, pour les habitants du bord de la route, le massacre commence. D'autres suivront et en quatre jours ce sont plus d'une vingtaine de lieux de vie, des constructions parfois splendides, figiolées, inventives, qui vont être détruites, leurs habitants mis à la porte. La cabane et la bergerie des 100 noms en font partie. Le gendarme en chef, lui, parle de squats et de déconstruction. Bien sûr, la défense s'organise et chaque jour compte son lot de blessés, plus graves et plus nombreux chez les manifestants que chez les gendarmes. On parle de 2 500 pandores sur place, lourdement armés. Les agriculteurs du collectif COPAIN entrent dans la danse, des tracteurs convergent vers la zone et diverses personnalités politiques appellent au calme. Vendredi, c'est la trêve, ou presque, car à défaut de cogner, les gendarmes s'essayent (et parfois parviennent) à coffrer celles et ceux qui ont pris part aux échauffourées. Le mouvement appelle à une grande manifestation à Nantes le samedi, et surtout, sur place, le dimanche, pour entamer la reconstruction. Plusieurs arrestations ont lieu à l'issue de la manif de Nantes. Le dimanche matin d'autres habitants de la zone seront encore tirés de chez eux par force.

Pendant ce temps le bus affrété en urgence au départ de Limoges fait route

vers le Nord-Ouest. Nous y sommes une quarantaine et arrivons à Vigneux-de-Bretagne (2 km au sud de la zone), dans la matinée. Il y a peu d'autres bus et beaucoup, beaucoup, beaucoup de fourgons bleus. Les gendarmes tiennent les carrefours, déroutent l'accès à la zone. L'hélicoptère fait son gros bruit de mauvaise mouche et une fois sur place, c'est à nouveau la zad en temps de bataille : barricades, ferrailles, pneus, provisions de projectiles, pharmacies ambulantes. Autour, le bocage chante un air de printemps : ça serait tellement simple de laisser ce bout de pays vivre sa vie.



Dans la semaine, une équipe a préparé la charpente qui doit devenir Gourbi 5, dans le jargon du coin. Au départ, il y a la maison de M^{me} et M. Gourbi, expulsés en 2012. Occupée, la maison est alors rasée pendant l'opération César. Une cabane y est construite, agrandie pour servir de lieu de réunion (Gourbi 2 et 3), puis incendiée par des partisans de l'aéroport. Reconstituée (Gourbi 4), elle a été mise à sac par les pelleteuses et leurs gendarmes.

Il s'agit donc, ce dimanche, de reprendre les bâtons, plantés en signe de serment pour défendre la zone, puis d'aller en cortège assembler la charpente d'un lieu collectif, en pied de nez aux tentatives de division menées par le pouvoir. Seulement il y a trop de cognes dans le bocage : impossible de construire sous les grenades. La charpente est donc assemblée à l'arrière, en deux parties. Une trentaine de

personnes, toujours relayées, emmène le premier assemblage, entourée de quelques milliers d'autres, qui tentent, là où c'est possible, de faire reculer la bleussaille pour frayer un passage. À travers les bois, à travers les prés transformés en pataugeoires, par dessus les fossés pleins d'eau, la charpente avance. Elle n'arrivera pas à destination. Il y a la route à passer et l'hélicoptère, les drones, le nombre ahurissant de gendarmes rendent toute manœuvre surprise impossible. La charpente est déposée à l'abri, dans le jardin collectif des Vraies Rouges, bâtons plantés devant en rempart symbolique.

Mais c'est à partir du moment où les manifestants qui étaient venus pour la journée auront regagné leurs bus que la violence déployée par les gardes mobiles atteindra son paroxysme. La charge des gendarmes, précédés d'un jet constant de gaz lacrymo, de grenades assourdissantes et de désencerclement, va nous faire traverser toute la forêt de Rohanne au pas de course, et faire de nombreux blessés.

Le soir venu, la cantine de la Wardine bat son plein. C'est alors qu'on voit la charpente principale se balader à l'horizon. Les flics se sont repliés et une foule de plusieurs centaines de personnes a bien l'intention de remonter le Gourbi. Entre 22 heures et minuit, cette foule joyeuse va réussir à se frayer un passage à travers le bocage et posera la charpente à l'exact emplacement du Gourbi.





Le lendemain matin, le nombre et la taille des cratères laissés par les grenades nous font penser à Rémi Fraisse et à la soixantaine de blessés de la veille. On apprend aussi que c'est tout l'Est de la route des chicanes qui a été évacué depuis le début de l'opération. Arrivés au Gourbi, on constate que la charpente a été mise à terre et tronçonnée par les gendarmes tôt le matin. Les charpentiers sont sur place et se proposent déjà de réparer les fermes. Les outils et les coups de mains ne tardent pas à arriver. Il va falloir se grouiller et planquer le tout avant que les flics ne reviennent. Ça va nous prendre une bonne demi-journée. En rentrant, on constate que, partout sur la zone, les chantiers se sont multipliés, comme en repassant par cette tranchée entamée le matin, où de quelques personnes, on est passé à une bonne centaine. Hérissée des bâtons de la manif de 2016, la tranchée fait toute la largeur du champ et précède une barricade qui semble désormais imprenable.

Tout ce qui aura été construit et sauvé ce jour-là sera à nouveau détruit le lendemain, mardi. La charpente sera coupée et évacuée et la tranchée rebouchée : guerre d'usure. À ce jeu-là, nous ne sommes pas prêts de lâcher... À l'heure d'écrire, ce lundi 23 avril, des centaines de capsules de grenades ont rempli la cour de la préfecture, le jeu de massacre n'a pas repris et le mouvement espère gagner du temps.

« Malgré le refus initial du gouvernement d'étudier la proposition d'une convention collective, ils et elles (les habitants de la zone, ndlr) ont souhaité aujourd'hui faire un geste très concret pour sortir du cycle infernal d'une répression massive et sourde à tous projets d'avenir. Un dossier comprenant près de 40 fiches nominatives concernant les divers projets concrets existants et en construction sur la zad a été remis à la préfecture¹. Cette démarche met en avant l'interdépendance de ces projets fonctionnant comme un écosystème. Il s'agit de s'assurer du maintien de la dimension coopérative et des liens entre les usages. Après ce geste de dialogue, nous demandons au gouvernement d'entendre enfin la volonté du mouvement d'enraciner une vision des communs et d'une paysannerie solidaire, réellement soucieuse du soin de



l'environnement. Il faut aujourd'hui maintenir ce morceau de bocage emblématique comme un territoire vivant, habité, partagé qui laisse aussi la place à des projets qui ne soient pas qu'agricoles. »²

Montrer sa bonne volonté sans renier l'esprit de la lutte : on peut saluer au passage une leçon d'intelligence collective, et un bel exercice de funambule. Reste à savoir si cette tentative portera ses fruits. Parce que dans l'équipe bleue c'est rien que des mauvais joueurs : ils pipent pas un mot, ils ont des têtes de carême, ils jouent à un contre cent et l'arbitre est avec eux. En face, il y a du bonheur à vivre, à inventer, à revenir. Il y a du goût pour la dispute et pas de capitaine. Il y a du commun qui s'organise. Il y a de la fatigue et des blessés aussi. Combien de temps l'État peut-il mobiliser ses troupes (« 300 000 euros par jour » dit une petite dame de Vigneux, qui remercie les gens

de la zad et voudrait bien voir les militaires s'en aller de devant sa fenêtre) ? Les habitants de la zone seront-ils assez endurants pour persister, appeler à l'entraide, reconstruire ? Quels liens peuvent s'établir avec un mouvement social qui reste timide malgré le printemps ? Reste à compter sur ce qu'il y a de meilleur dans l'esprit des lieux : des ritournelles, des bâtons brandis, deux hirondelles dans un nuage de gaz, une cantine mitonnante des repas aux petits oignons, des hommes et des femmes masquées face aux uniformes, et une banderole en guise de conclusion : « Collomb irritable ? Changez de régime ! » Et vive le repas des partageux...

DAVID ET ALAIN

1. Pour une surface de 270 hectares sur les 1600 de la zone.

2. Extrait du communiqué de la délégation du mouvement, daté du 21 avril.





Alerte Éoliennes 23

COMME NOUS LE SAVONS, les projets d'éoliennes industrielles, d'éoliennes géantes, se multiplient dans notre département (au moins une centaine de machines envisagées à ce jour). Ils suscitent la création de nombreuses associations d'habitants, qui essayent chaque fois de s'opposer à un projet précis près de chez eux.

L'une des difficultés de la lutte contre les éoliennes géantes, c'est que les projets sont éparpillés en un grand nombre de lieux différents, concernant chaque fois un nombre réduit de voisins ; nous en sommes au point où les promoteurs multiplient tous azimuts les projets d'installation : pour chaque projet abandonné, on verra renaître instantanément un autre projet juste à côté.

Tout le monde conviendra donc que pour remporter des victoires contre les promoteurs, il est indispensable que les oppositions parviennent à s'entraider et à se coordonner dans la pratique. À l'initiative, notamment, de l'association Vents d'État un regroupement de 6 associations antiéoliennes creusoises a créé le 27 janvier 2018 le collectif **SOS-Éole-23** (voir *La Montagne* du 31 janvier). Mais à ce jour ce regroupement ne s'est pas encore manifesté concrètement.

C'est notamment pourquoi, en complément des associations existantes, et pour apporter une contribution à cette indispensable coordination, des personnes habitant diverses communes du département ont décidé de constituer le collectif **Alerte éoliennes 23**, qui se donne pour but de critiquer globalement le développement de l'éolien industriel dans notre région.

Ce développement est organisé et planifié par les industriels de l'éolien – et les

pouvoirs publics – comme un ensemble cohérent, et c'est en tant que projet d'ensemble qu'il peut être combattu.

Nous nous proposons de suivre les pistes suivantes :

- Réaliser et rendre publique une recension précise et régulièrement actualisée de l'ensemble des projets éoliens industriels dans notre région, permettant de se rendre compte de l'avancement, de la cohérence, et de l'étendue de la menace.

- Mettre en lumière les principaux acteurs de ces projets : qui sont exactement les entreprises promotrices de ces projets, quels sont leurs capitaux et activités, leurs liens avec de grands groupes industriels et financiers, comment se sont-elles déjà comportées ailleurs ; quels sont leurs relais publics et administratifs.

- Réunir les coordonnées de l'ensemble des associations et collectifs s'opposant à des projets éoliens dans la région, et faire évidemment la publicité de leur lutte et de leurs interventions publiques.

- Diffuser des textes et des films qui élaborent une critique de l'éolien industriel en général, sous différents aspects, et notamment :

- Inventaire des nuisances qu'il provoque, y compris les conséquences sanitaires et sur le paysage.

- Analyse de ses contradictions et impossibilités techniques (intermittence, frénésie de la consommation actuelle, etc.), y compris les exploitations et pollutions nécessaires à sa production.

- Démontage du discours « écologique » qui lui sert de justification ; la « transition énergétique », comme le « développement durable » auparavant, sont de la poudre aux yeux et des escroqueries ; les éoliennes industrielles ne permettent absolument pas de faire face à la redoutable menace constituée par l'industrie nucléaire, ni d'atténuer le dramatique bouleversement climatique en cours.

- Analyse de l'arrière-plan économique de l'éolien industriel, nouveau marché juteux pour les industriels et les financiers, d'autant plus rentable qu'il est financé et soutenu par l'État.

- Critique du caractère fondamentalement autoritaire et antidémocratique du développement de l'éolien industriel – imposé à la population qui en subit les lourdes conséquences sans avoir jamais son mot à dire... sur cela comme sur tant d'autres choses.

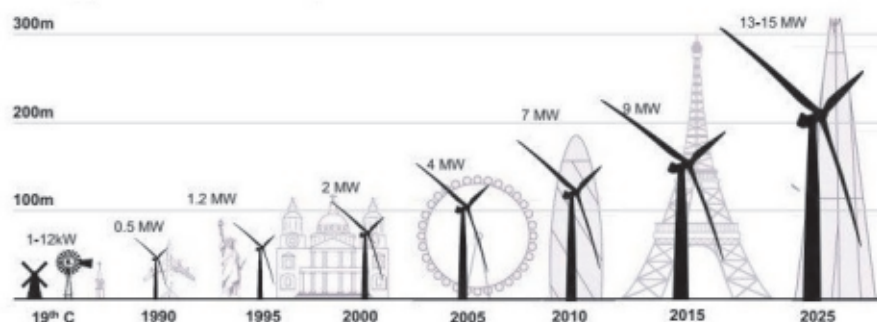
Contact :

Alerte-éoliennes-23, BP2 23000 St-Feyre.

alerte.eoliennes.23@laposte.net.

Voir la page Alerte-éoliennes-23 sur le site de *StopMines23*.

Evolution de la taille des éoliennes industrielles



Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi sont de 1,5 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

☐ 4 numéros (1 an) = 6 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

☐ 8 numéros (2 ans) = 12 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*.

Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23 000 Sainte-Feyre.

Réveillons-nous ! Comptons les éoliennes !

LE VATICAN VEUT ÊTRE LE NUMÉRO 1 EN
EUROPE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Pour avoir une chance de s'opposer avec succès à l'envahissement de notre région par les éoliennes, il est très important que la population, mais aussi les élus locaux et la presse prennent la mesure de l'ampleur de la menace. Lorsqu'on évoque le risque de déjà plus de cent machines dans le département dans les années qui viennent, on se fait communément traiter d'alarmistes.

Le document publié ci-dessous, émanant de la préfecture de la Creuse et daté du 22 février 2018, liste de façon officielle et indiscutable 90 machines !

À ces 90 éoliennes, il faut ajouter entre 50 et 100 éoliennes supplémentaires dont les projets sont très avancés mais pas encore déposés en préfecture (parfois à cause des oppositions locales). C'est donc, et ce n'est qu'un début, entre 150 et 200 machines qui risquent d'être implantées dans les années à venir, dans notre département, qui, rappelons-le, est très peu venté.

Point de situation dossiers éoliens en Creuse

Sept parcs ont été autorisés par le préfet entre 2007 et janvier 2018. Ils représentent théoriquement une cinquantaine d'éoliennes pour une puissance maximum totale installée d'environ 100 MW.

- Trois sont en fonctionnement sur le territoire des communes de :
 - Chambonchard : 6 éoliennes, pour une puissance de 12 MW ;
 - Bussières-St-Georges et St-Marien : 9 éoliennes, pour une puissance de 22,5 MW ;
 - La Souterraine et St-Agnant-de-Versillat : 4 éoliennes, pour une puissance de 8 MW.

Soit un total de 19 éoliennes pour une puissance installée de 42,5 MW.

- Quatre sont autorisés mais non construits :
 - parc éolien du Chauchet / St-Priest, porté par la société WPD et autorisé en juillet 2011 : 5 éoliennes, pour une puissance de 13,8 MW ;
 - parc éolien dit du Bois Chardon sur les communes d'Azé-rables et St-Sébastien, porté par la Sarl St-Sébastien et Azé-rables Énergies (émanation de la société Valorem) et autorisé en mars 2010 : 10 éoliennes, pour une puissance de 20 MW ;
 - parc éolien de Viersat (Creuse) et Quinssaines (Allier) porté par la Sarl Centrale éoliennes de Viersat (émanation de Neoen) et autorisé en juillet 2015 : 8 éoliennes, pour une puissance de 12 MW ;
 - parc éolien de La Chapelle-Baloue et St-Sébastien porté par la Sarl IEL Exploitation 7 et autorisé en janvier 2016 : 4 éoliennes, pour une puissance de 8 MW.

- Huit dossiers sont en cours d'instruction :
 - projet de Parc des Monts de Guéret, porté par la société Boralex sur les communes de Lépinas, Peyrabout, Savennes et

Ste-Feyre : 6 éoliennes, pour une puissance de 12 MW (dossier déposé en décembre 2015 au titre de l'autorisation unique) ;

- projet de parc éolien d'Anzème porté par la Sas Pew Anzème (émanation de la société Ecodelta) : 8 éoliennes, pour une puissance comprise entre 16 et 20 MW. Dossier déposé en décembre 2015. PC (permis de construire) délivré le 10 novembre 2016 et autorisation au titre ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) en cours ;

- projet de parc éolien de St-Fiel porté par la Sas Pew Saint-Fiel (émanation de la société Ecodelta) : 4 éoliennes, pour une puissance comprise entre 8 et 10 MW. Dossier déposé en janvier 2016. PC (permis de construire) délivré le 14 octobre 2016 et autorisation au titre ICPE en cours ;

- projet de parc éolien des Perrières sur les communes de Roches et Genouillac, porté par la Sepe Les Perrières (émanation de la société Ostwind) : 7 éoliennes, pour une puissance de 22 MW. Dossier déposé en septembre 2014. Refus des permis de construire le 15 décembre 2015 en raison de l'avis défavorable du ministère de la Défense (implantation dans le secteur d'entraînement à basse altitude « Combrailles ») ;

- projet de parc éolien Les Bruyères à Glénic porté par la société Boralex : 5 éoliennes, pour une puissance comprise entre 10 et 17,25 MW. Dossier déposé en décembre 2016 ;

- projet de parc éolien de St-Dizier-Leyrenne et Janaillat, porté par la société Energie Janaillat (émanation de la société WPD) : 6 éoliennes, pour une puissance comprise entre 12 et 14 MW. Dossier déposé en décembre 2016 ;

- projet de parc éolien de St-Hilaire-La-Plaine, porté par la société Sarl Aprc Éolien n°1 des Collines du Sud-Guérétois (émanation de la société Ecodelta) : 6 éoliennes, pour une puissance de 12 MW. Dossier déposé en décembre 2016 ;

- projet de parc éolien du Mont de Transet sur les communes de Thauron et Mansat-la-Courrière, porté par la société Neoen : 6 éoliennes, pour une puissance comprise entre 13,2 et 19,4 MW. Dossier déposé en novembre 2017.

Référence du courrier : PREF23-DCAT-BPE-22 février 2018

STOP LINKY 23 : Contrer l'invasion des compteurs communicants

Suite à l'apparition des compteurs Linky dans le département, un collectif a été créé pour informer les habitants et fédérer les oppositions¹. Pour signifier votre refus, complétez et envoyez, dès à présent, en recommandé avec accusé de réception, la lettre type jointe à ce numéro². Les raisons de s'opposer aux compteurs communicants sont nombreuses et désormais bien documentées³. Nous ne les détaillerons donc pas à nouveau, mais souhaitons néanmoins préciser notre position sur le sujet.

MALGRÉ LE SILENCE COMPLET des médias sur les ruses, les intimidations, les menaces, le harcèlement, la violence d'Enedis et de ses sous-traitants, depuis le déploiement national commencé fin 2015, quelques signaux viennent de nous parvenir des hautes sphères. D'abord, le 22 novembre 2017, quatre collectifs «tirés au sort» [sic] reçoivent un mail d'une administratrice de la Commission des affaires économiques à l'Assemblée nationale, Mathilde Bouchardon. Nous y apprenons que des «tables rondes sur les compteurs intelligents Linky et Gazpar [sont] organisées à l'Assemblée nationale, conjointement par la Commission des affaires économiques et par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), le 14 décembre 2017 au matin». «Un représentant du mouvement anti-Linky est convié à la seule table ronde portant sur les aspects sanitaires»; «Y participeraient également Enedis, l'Anses, ainsi qu'un sociologue». Cette table ronde «cherche également à comprendre la persistance d'un fort mouvement d'opposition à Linky au nom de la santé du citoyen». Les enquêteurs grenoblois de Pièces et main-d'œuvre ne cessent de le répéter: «Les sociologues de l'acceptabilité, nous les connaissons autant qu'ils nous connaissent. Nous savons leur axiome: "Faire participer pour faire accepter". Le coup du "débat" une fois les décisions imposées, on nous l'a déjà fait. Nous nous souvenons du nucléaire, des OGM, des nanotechnologies. Jamais les élus et décideurs ne cherchent à nous rencontrer avant de bouleverser notre monde et nos conditions de vie⁴.»

Vient ensuite la Cour des comptes qui, dans son rapport annuel, rendu le 7 février 2018, confirme que «la commune reste propriétaire des compteurs même quand elle a délégué sa compétence à un syndicat d'énergie»; et reproche au programme d'être «trop coûteux pour les usagers». Rassurez-vous, ce rapport conclut que «Le programme Linky est en cours de déploiement et les objectifs de délais et de coûts, tels qu'ils avaient été définis en 2014, devraient être atteints. Le projet doit cependant faire face à des oppositions portant sur les aspects sanitaires et sur la protection des données individuelles, sujets maîtrisés mais auxquels l'ensemble des acteurs doit continuer à apporter une attention soutenue» et recommande donc à Enedis de «définir un plan d'actions pour valoriser toutes les potentialités du programme Linky».

Enfin, trois avocats, dont l'ancienne ministre de l'Écologie, Corinne Lepage, ont annoncé, le lundi 9 avril, un recours en référé pour demander au gouvernement d'arrêter le déploiement. Interviewée le lendemain dans la rubrique «Économie» du journal

Challenges, elle déclare se battre «pour une vraie transition énergétique qui permette aux consommateurs d'utiliser les compteurs intelligents pour régler leur propre consommation». Après avoir déclaré ne pas savoir si Linky était dangereux dans *Le Monde* du 11 avril, elle a ouvert une plate-forme pour recueillir les témoignages de personnes électrosensibles et demande la réalisation d'études scientifiques pour «évaluer les effets de ces compteurs sur la santé».

Nous rappelons donc à ceux qui seraient tentés de voir dans ces annonces de quelconques avancées ou, pire, voudraient collaborer à de telles actions, qu'au-delà du Linky, nous nous opposons à tous les compteurs communicants, au contrôle et à l'espionnage électroniques de nos domiciles. Qu'au-delà des pollutions électromagnétiques, du gaspillage matériel et de la déshumanisation des services de distribution, nous refusons la société cybernétique qui est le nouveau stade de la société industrielle et technologique. Nous refusons de cogérer les diverses nuisances des compteurs communicants avec les pouvoirs publics et privés. Nous ne sommes pas là pour comptabiliser, négocier, «encadrer», «aménager» les taux de rayonnements électromagnétiques qu'on nous inflige, mais pour les supprimer à la source, avec le système économique qui les engendre.

Nous ne voulons pas plus de leurs experts que de leur expertise. Décider quelle vie nous voulons n'est pas un problème technique, mais politique. Nous n'avons que faire des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques, des dispositifs d'anonymisation des données, des études, des normes et des seuils. Nous ne voulons ni d'un compteur connecté sain ni d'un compteur connecté discret. Nous ne voulons pas plus de compteur connecté que de smartphones, de quincaillerie connectée dans nos maisons, de ville «intelligente» ou d'une existence pilotée par le «big data». Nous refusons le pilotage automatique de nos maisons, de nos villes, de nos vies, de nos personnes, par des machines en réseaux dits «intelligents», «smart», «communicants», au moyen du marquage électronique de tout et de tous et des banques de traitement des mégadonnées⁵.

«La critique sociale, l'activité qui la développe et la communique, n'a jamais été le lieu de la tranquillité. Mais comme aujourd'hui ce lieu de la tranquillité n'existe plus nulle part (l'universelle déchetterie a atteint les sommets de l'Himalaya), les individus dépossédés n'ont pas à choisir entre la tranquillité et les troubles d'un âpre combat, mais entre des troubles et des



combats d'autant plus effrayants qu'ils sont menés par d'autres à leur seul profit, et ceux qu'ils peuvent répandre et mener eux-mêmes pour leur propre compte.

Le mouvement contre les nuisances triomphera comme mouvement d'émancipation anti-économique et anti-étatique, ou ne triomphera pas⁶. »

À bon entendeur, salut !

LES PIEDS FLICKÉS

1. Pour rejoindre le collectif et être informé, écrire à stop.linky.23@laposte.net

2. Lettre à envoyer à Enedis (Enedis Limousin, 19 bis, av. de la Révolution, BP 406, 87012 Limoges Cx), dans votre mairie et au sous-traitant chargé de la pose. En ce qui concerne la Creuse, OTI France est le seul sous-traitant qu'on nous a signalé pour le moment (Oti France, 12, rue Eugène-Renaux, 63800 Cournon d'Auvergne).

3. Cf. <http://refus.linky.gazpar.free.fr>. Pour une analyse plus juste

du problème, lire, entre autres, *Le Compteur Linky, objet pédagogique pour une leçon politique*; *Les Secrets de Linky*; *Linky et les données « carroyées »* sur <http://www.piecesetmaindoeuvre.com>.

4. <http://www.piecesetmaindoeuvre.com>, Pourquoi nous n'irons pas à la table ronde de l'Assemblée nationale sur les compteurs Linky à laquelle nous ne sommes pas conviés, décembre 2017.

5. La critique contemporaine des sciences et technologie ne peut plus être ignorée. Les ouvrages publiés sur le sujet sont nombreux. Citons, entre beaucoup d'autres : Biagini, Carnino, Izoard; PMO, *La Tyrannie technologique*, 2007, L'échappée; PMO, *Terreur et possession. Enquête sur la police des populations à l'ère technologique*, 2008, L'échappée; Oblomoff, *Un futur sans avenir. Pourquoi il ne faut pas sauver la recherche scientifique*, 2009, L'échappée; Groupe Marcuse, *La Liberté dans le coma*, 2012, Éd. La lenteur.

6. *Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer*, Encyclopédie des nuisances, n°15, avril 1992, réédition éd. Le monde à l'envers, 2011.

MODÈLE DE LETTRE

Nom
Prénom
Adresse

Point De Livraison n°

À, le

Envoi en recommandé avec AR n°
Valant mise en demeure
Copie à Monsieur, Madame le Maire

Objet: Signification

- 1 – refus des nouvelles conditions générales de vente
- 2 – refus de l'exploitation commerciale de mes données personnelles
- 3 – refus d'installation d'un compteur « intelligent » LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL

Madame, Monsieur,

Concernant les modifications que vous souhaitez apporter à mon contrat de manière unilatérale et très peu explicite où vous faites référence à l'installation de nouveaux compteurs communicants appelé linky, ou similaire :

Je REFUSE ces nouvelles conditions générales de vente. En effet par recommandation n° 14-01 en date du 16 octobre 2014, la Commission des clauses abusives a indiqué que :

« ... les clauses de l'article 3.4, de l'article 5, de l'article 5.6 vous permettent de résilier le contrat en cas de non-respect par le client de l'une de ces obligations. Comme l'a indiqué la Commission cela crée un déséquilibre entre les droits et les obligations des parties au détriment du consommateur. »

SUITE DE LA LETTRE

L'article 9 de votre document fait référence à l'exploitation des données personnelles.

Je REFUSE qu'ENEDIS-ERDF et quiconque exploite mes données personnelles ou les commercialise.

Je REFUSE l'installation à mon domicile d'un système de compteur CPL/LINKY communicant émettant des radiofréquences pour les raisons suivantes :

a) Celui-ci fonctionne en CPL (Courant Porteur en Ligne – que les Anglo-Saxons nomment dirty electricity, électricité sale). Les fréquences de fonctionnement du CPL 1 et du CPL3 se situent entre 63 et 74 kiloHertz (kHz), fréquences incluses dans la gamme des radiofréquences.

Les radiofréquences sont classées depuis le 31 mai 2011 par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer de l'OMS) en classe 2B, c'est-à-dire comme «potentiellement cancérogènes» au même titre que le plomb. Pour rappel, l'amiante fut également classée en classe 2B avant d'être classée 1 (cancérogène avéré).

Ce dispositif communicant va émettre 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des radiofréquences toxiques dans toutes les installations électriques de nos lieux de vie, transformant chacun de nos appareils électriques et tous les câbles (non blindés donc non prévus à cet usage) en réémetteurs de radiofréquences. Sans compter le rayonnement supplémentaire provenant des transformateurs de quartiers où seront installés les modules GPRS 2G+, émetteurs de CEM/micro-ondes à hauteur d'Homme, pour relayer les données récoltées.

b) Vous n'avez pas le DROIT d'imposer un dispositif émetteur de radiofréquences au domicile d'un citoyen, c'est anticonstitutionnel, l'article 13-II de la loi n° 2004-803 du 09/09/2004 interdit d'installer des technologies toxiques pour la santé publique (voir supra).

Le décret n° 2010-1022 du 31/08/2010 ne concerne que les compteurs. Il n'impose pas le CPL ni les radiofréquences qu'il génère et la loi n° 2015-992 du 18/08/2015 sur la transition énergétique n'instaure aucune sanction en cas de refus du dispositif Linky/CPL et n'impose en rien son installation.

La Commune est propriétaire des réseaux électriques, compteurs compris, et la Cour des comptes l'a confirmé dans un récent rapport qualifiant par ailleurs le projet LINKY d'intrusif, inutile et coûteux.

c) L'augmentation de la consommation électrique générée par toutes ces technologies va à l'encontre des objectifs d'économie énergétique portés par la COP 21.

Comment pourrez-vous financer le coût exorbitant de 7 à 10 milliards d'euros si ce n'est en augmentant les factures ? Cela a été le cas dans les zones test au Québec après l'installation des compteurs communicants (les factures d'électricité y ont augmenté de 10 à 20%).

d) Risques d'incendie et de pannes. Les câbles, fils et appareils électriques n'étant pas blindés ne sont pas conçus pour transporter des radiofréquences. Une 60aine d'incendies causant la mort de 2 personnes se sont déclarés dans le plus grand silence médiatique ! Incendies liés au CPL.

Des usagers rapportent également des pannes de leur matériel électrique, des casses d'appareils et des coupures d'électricité récurrentes. Qui paye la facture puisque ERDF-EDF s'exonère de toute responsabilité et que la plupart des assurances ont exclu de leurs garanties les dommages causés par les champs électromagnétiques ?

e) Atteinte à la vie privée : le compteur communicant Linky/CPL permet de connaître en temps réel le taux d'occupation des lieux par l'indication du nombre et du type d'appareils électriques branchés. Du fait de sa facilité à être piraté, il favorisera les cambriolages et rendra l'ensemble du réseau électrique vulnérable au piratage, à l'espionnage, voire au black-out généralisé.

Refusés par l'Allemagne et la Belgique, en cours de démontage en Californie pour raisons sanitaires, les compteurs communicants font aussi l'objet de milliers de plaintes au Québec. Ce dernier vient de faire marche arrière sur leur généralisation imposée en proposant une option de retrait aux usagers.

Je vous interdis donc de faire installer un compteur communicant CPL/linky ou similaire à mon domicile.

En cas de manœuvres d'intimidation ou de pose forcée, je prendrai systématiquement contact avec les médias et les associations de défense afin de faire connaître vos pratiques et faire valoir mes droits.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Plan particulier de la Creuse et hyper-ruralité : la campagne se meurt, la technocratie l'achève

« La campagne était une exception qui ne pouvait indéfiniment durer; la société industrielle tendait à constituer une unité, il lui fallait donc intégrer cet élément étranger. [...] Pour délivrer la société industrielle de ce poids mort qui freinait son élan; il fallait l'action de l'État. »

« Polytechnique prit donc en main le destin du pays; tandis que parlement et partis entretenaient ce rideau de fumée et de paroles sans lequel la technocratie est insupportable au public. »

BERNARD CHARBONNEAU,
Le Jardin de Babylone (1969),
Éditions de l'encyclopédie
des nuisances, 2002.

UN RIDEAU DE FUMÉE ET DE PAROLES

Depuis que Macron a réuni une poignée d'élus creusois, le 17 octobre 2017, à l'Élysée, pour transformer le département en «laboratoire de la revitalisation de l'hyper-ruralité» avec la création du plan particulier de la Creuse (PPC) et, accessoirement, leur demander de faire remonter les «propositions innovantes», le rideau de fumée et de paroles que Parlement et partis entretiennent ne cesse de s'épaissir. Un projet, intitulé «L@ Creuse 2.0'23», a été rendu au préfet par la présidente du département, Valérie Simonet (LR), le 15 décembre 2017. Rédigé sur les conseils du cabinet d'experts Macéo¹, dans une langue qui caractérise bien le monde dans lequel nous vivons, il risquait peut-être de rendre la technocratie insupportable au public tant il est méprisant pour les habitants. On peut y lire, entre autres, qu'«il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projets et sans hommes de qualité pour les porter». Le document issu de ce pitoyable exercice de com' a étrangement disparu du site Internet départemental². Reste, pour les administrés connectables que nous sommes, une boîte à idées en ligne. C'est beau la démocratie participative.

La dernière présidentielle nous a rappelé une chose importante : en matière de développement industriel et technologique, les partis – du FN à Mélanchon, en passant par EELV – n'empruntent pas les mêmes chemins mais poursuivent le même but : celui d'un monde rationalisé, interconnecté, dirigé et peuplé par des scientifiques, des ingénieurs, des techniciens³. Voyez le sénateur Jean-Jacques Lozach ou le conseiller départemental, chef de la communauté de commune «Creuse Grand Sud», Jean-Luc Léger, tous deux membres du parti socialiste, s'offusquer de la novlangue employée pour rédiger le projet, lors d'une session budgétaire en février, sans jamais remettre en cause le projet lui-même⁴. Qu'à cela ne tienne, le vendredi 23 mars, ils ont tous deux rejoint le comité de pilotage. À l'issue de la réunion, Lozach a même pu se réjouir «que des “accords” aient été trouvés sur tout : l'objectif, le calendrier et la méthode». Et Éric Correia, conseiller régional PS, délégué à l'innovation et aux droits culturels, inspirateur du festival «El claudestino» à Guéret, où pour commander à boire ou manger, il fallait obligatoirement se munir d'une carte à puce sans contact (VisaCash), a pu se féliciter de la fin des divisions⁵. Que voulez-vous, l'instauration de la novlangue est indissociable de l'avènement des machines.

SOUS LE SOLEIL DE L'INNOVATION, RIEN QUE DU NOUVEAU

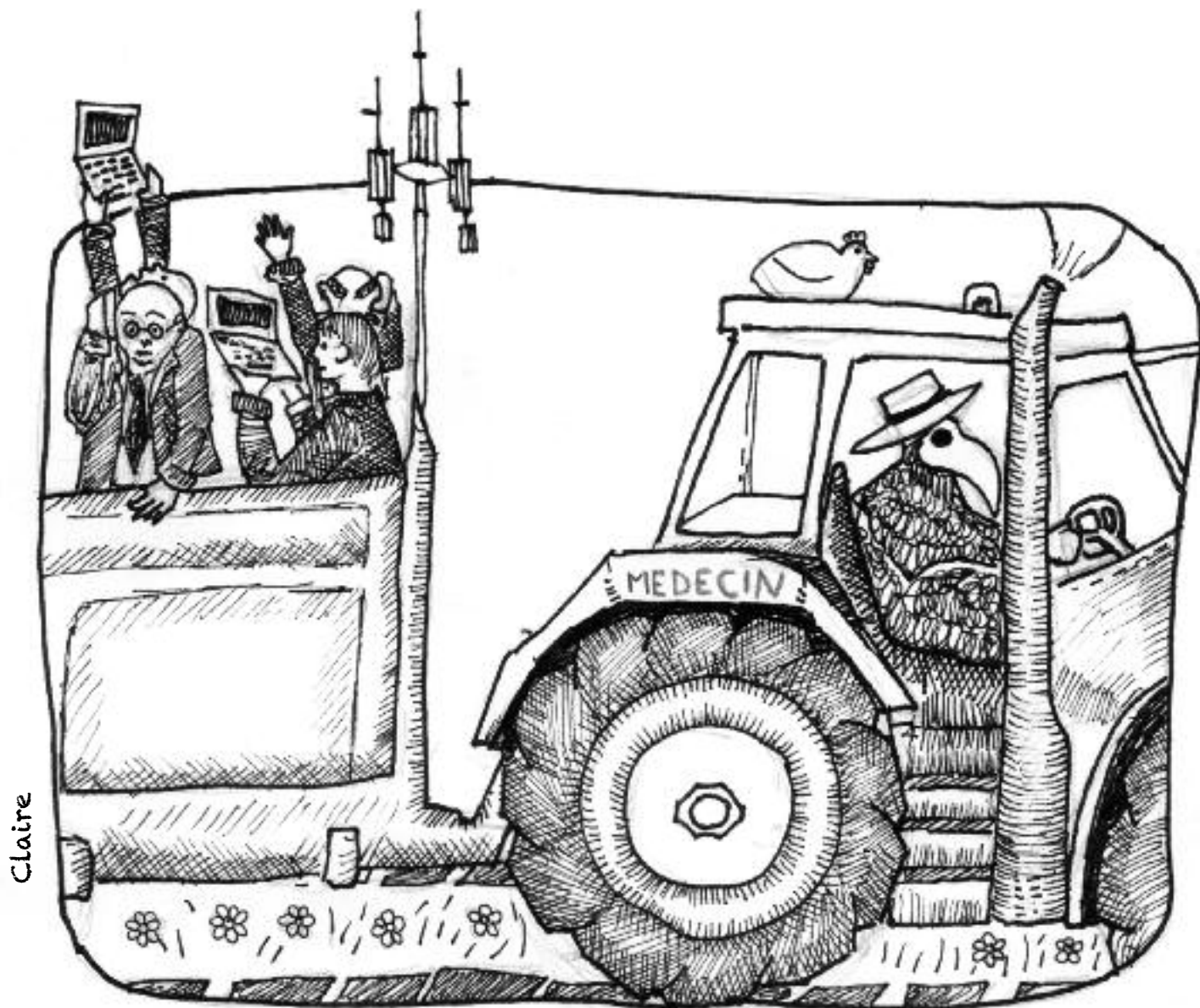
Déploiement de la fibre optique et de la 4G sur tout le département; développement de secteurs d'activité dans la domotique, la télémédecine et les biotechnologies; établissements scolaires connectés (tablettes, smartphones et imprimantes 3D), e-enseignement, fablabs, création d'un pôle d'excellence sur les drones, télétravail; rationalisation de l'exploitation du bois, déploiement de la technologie photovoltaïque, de l'éolien, de la méthanisation, des réseaux haute et très haute tensions afin de devenir leader en matière de transition éner-

gétique; extension et amélioration du réseau routier, adapté aux besoins des voies électriques; sans oublier de faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert.

Le futur, c'est maintenant. Vous n'aviez rien remarqué? Tandis que les compteurs communicants font leur entrée, les hangars photovoltaïques poussent comme des champignons. Les projets éoliens se multiplient. Les ovins sont pucés électroniquement. Les coupes rases ne laissent que des débris. Qu'importe, on connaît des moyens pour les «valoriser». Les miniers veulent extraire les métaux rares du sous-sol, et les start-uppers de TLS Geothermics viennent de nous annoncer leur intention de fracturer à environ 4 ou 5 km de profondeur. Soyez en sûr, la France de l'aménagement du territoire étant celle de la production et du rendement, et le progrès industriel ne connaissant aucune limite, cet aménagement du territoire, sauf catastrophe, ne saurait, lui non plus, connaître de fin. Le plan permettra de faciliter et accélérer le développement des nuisances qu'on voit déjà surgir de toutes parts avec, entre autres conséquences, la destruction du paysage et de ce qui reste de campagne.

L'ACTION DE L'ÉTAT

Le terme d'hyper-ruralité est apparu dans un rapport rendu au gouvernement par l'actuel sénateur de Lozère, Alain Bertrand, en 2014. Un ancien socialiste passé en 2017, à La République en marche. Y sont répertoriés deux cent cinquante bassins de vie «hyper-ruraux» dans près de 60 départements : la Creuse, le Lot, le Cantal, l'Ariège, la Lozère, les Hautes-Alpes, la Corse; des territoires de moyenne ou haute montagne «faiblement équipés» comme les Alpes du Sud, l'est des Pyrénées, le Massif central; ou encore des «territoires situés aux confins des départements ruraux où l'influence des villes est faible», comme le secteur limitrophe entre la Vienne, la Haute-Vienne et l'Indre. Mais revenons au Plan



Claire

particulier de la Creuse. Il doit servir de test pour «trouver des solutions» applicables à l'ensemble de ces territoires. Philippe Ramon, un haut fonctionnaire parisien, a été nommé directeur de projet et a installé son service dans les bureaux de la préfecture. Issu de l'administration centrale à Paris, attaché au ministère de l'Agriculture en charge de l'aménagement du territoire sous Bruno Le Maire, il devra rendre des comptes auprès de l'Élysée et de Matignon, et aura des facilités d'accès dans les ministères et administrations centrales afin d'accélérer la mise en œuvre des projets et obtenir des fonds publics⁶. Un communiqué de presse, issu de la préfecture de Creuse le 5 janvier 2018, nous a par ailleurs appris qu'un droit de dérogation a été octroyé au préfet par décret du 29 décembre 2017, pour deux ans. Il lui permet de «déroger à

certaines dispositions réglementaires pour un motif d'intérêt général et à apprécier la pertinence de celles-ci. À cet effet, il autorise, dans certaines matières, le représentant de l'État à prendre des décisions dérogeant à la réglementation, afin de tenir compte des circonstances locales et dans le but d'alléger les démarches administratives, de réduire les délais de procédure ou de favoriser l'accès aux aides publiques». Un document, daté du 28 novembre 2017, signé par l'élue référente au plan pour la transition énergétique, Pauline Cazier, conseillère départementale et conseillère municipale de Guéret, nous apprend, de son côté, qu'«un ensemble de simplifications administratives sur le département vise à faciliter l'implantation de sites de production d'énergie renouvelable. Des propositions sont notamment attendues du groupe

de travail réuni pour la première fois le 20 octobre dernier, sous la houlette de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire. Les orientations qui seront prises sur l'éolien pourraient trouver leur application en Creuse et être testées sans délai sur le sol creusois où les projets sont nombreux⁷». Sébastien Lecornu... C'est le secrétaire d'État à la Transition écologique auprès de Hulot, un ancien LR devenu marchand. Il s'est vu confier plusieurs dossiers sensibles comme l'ouverture de l'EPR de Flamanville ou le projet de centre d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo à Bure. Il «supervise» aussi le «devenir agricole de la ZAD». Après avoir rencontré le président de la Chambre d'agriculture lors de son passage en Loire-Atlantique les 20 et 21 mars, il a annoncé aux occupants qu'ils

avaient «deux à trois semaines pour rentrer dans la légalité en déposant un projet» et que «ceux qui refuseront seront expulsés⁸». On voit comment les exigences du progrès, dans tous les domaines, des énergies renouvelables à l'agriculture biologique, s'accommodent des valeurs de liberté et de démocratie.

LA TECHNOCRATIE

À L'ASSAUT DES CAMPAGNES

Après avoir liquidé la paysannerie et précipité la désertification des campagnes en industrialisant l'agriculture, la classe dirigeante s'occupe d'écologie. Ses experts en développement durable et solidaire viennent, aujourd'hui, nous bâtir un enfer vert⁹. Charbonneau l'avait prédit :

« Si la crise énergétique se développe, la pénurie peut parfois pousser paradoxalement au développement. Le pétrole manque ? Il faut multiplier les forages. La terre s'épuise ? Colonisons la mer. L'auto n'a plus d'avenir ? Misons sur l'électronique qui fera faire au peuple des voyages imaginaires. Mais on ne peut reculer indéfiniment pour mieux sauter. Un beau jour, le pouvoir sera bien contraint de pratiquer l'écologie. Une prospective sans illusions peut mener à penser que le virage écologique ne sera pas le fait d'une opposition très minoritaire dépourvue de moyens, mais de la bourgeoisie dirigeante, le jour où elle ne pourra faire autrement. Ce seront les divers responsables de la ruine de la terre qui organiseront le sauvetage du peu qui en restera, et qui après l'abondance géreront la pénurie et la survie. Car ceux-là n'ont aucun préjugé, ils ne croient pas plus au développement qu'à l'écologie : ils ne croient qu'au pouvoir, qui est celui de faire ce qui ne peut être fait autrement¹⁰. »

Lors de la première réunion à l'Élysée, Vincent Turpinat, maire de Jarnages, a insisté pour que la construction d'une prison soit ajoutée aux propositions du plan¹¹. Si nous laissons l'État et les industriels décider de l'avenir de nos pays et de leurs activités, c'est le monde qui va devenir une prison. Prison rationalisée, quantifiée et calculée par et pour les machines. Prison sans issue, dans laquelle il nous faudra survivre.

ALAIN

1. <http://www.maceo.pro/>. Bel exemple de la fusion entre recherche, industrie et pouvoir. Ce cabinet regroupe, entre autres, EDF, GRDF, ENGIE, le Crédit Agricole, les chercheurs d'AgroParisTech, ceux des mines de Saint-Étienne, les Chambres de commerce et d'industrie, la région, etc. Il est soutenu financièrement par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

2. Si vous souhaitez le consulter, contactez-nous.

3. Cf. *Au nord de l'économie*, TomJo, 2018, Le monde à l'envers.

4. Cf. *La Montagne*, «La Creuse parle-t-elle nouveau monde ?», 17 février 2018.

5. Cf. *La Montagne*, «Plan Macron pour la Creuse, un exemple unique en France», 26 mars 2018.

6. Cf. *La Montagne*, «Philippe Ramon dirige le projet pour la Creuse voulu par le

président de la République», 9 mars 2018.

7. Document disponible sur demande.

8. Cf. *Ouest-France* du 20 mars 2018. On se demandait, dans notre dernier article sur la ZAD, si «l'État et ses pandores [allaient] expulser des habitants de leurs jardins pour y installer des maraîchers bio perfusés par la chambre d'agriculture ?». À l'heure où j'écris, les expulsions ont commencé, y compris pour des lieux collectifs ayant déposé des projets légalement.

9. Cf. *L'Enfer vert* et *Critique de la planification écologique*, TomJo, 2013, L'Échappée.

10. Bernard Charbonneau, *Le Feu vert* (1980), éd. Parangon, 2009.

11. Cf. *La Montagne*, «Les élus de la Creuse proposent de construire une prison pour revitaliser leur département», 20 octobre 2017.



Record battu mais bien caché : une ferme-usine de 2 550 vaches en Haute-Vienne

UNE FERME DE 2 550 VACHES devrait alimenter un méthaniseur industriel à Saint-Junien-les-Combes, près de Bellac, à moins de 400 m des premières habitations et à moins de 100 m du complexe sportif ! Ce projet a été mené en secret, sans aucune concertation. Encore un bel exemple de greenwashing agro-industriel.

EN JUIN 2017, un simple panneau « avis au public », prévient les habitants de Saint-Junien-les-Combes qu'un dossier est mis à disposition du 7 juin au 5 juillet, au sujet d'un projet de la société Enedel. Les riverains s'interrogent et essaient non sans mal d'obtenir plus d'informations. Ils découvrent qu'Enedel est une société unipersonnelle créée en 2014 par M. Delachaux, la même personne qui possède la ferme de Francour, ou SCEA Domaine de Berneuil, qui jouxte le village. Le projet est l'installation d'un méthaniseur géant, qui servira à produire du gaz, puis de l'électricité. Malgré des questions écrites posées par des habitants, après une réunion infructueuse en juin, aucune réponse satisfaisante n'est fournie, notamment au sujet des dégâts dans l'environnement, des déchets, de l'eau.

Une seule certitude, l'ampleur du projet. Les bâtiments seront composés de 5 garages fermés de 6 m de haut, entre 36 et 40 m de long, de largeur 6,5 m, ouvrant sur une plate-forme ouverte et plusieurs autres bâtiments annexes, alors que le permis de construire annonce seulement 135 m² constructibles ! Les stabulations pour nourrir ce méthaniseur existent déjà (une dizaine, de 1 000 m² chacune et, depuis 2014, deux autres de 2 500 m² au sol chacune), construites là encore sans aucune concertation et en toute discrétion. Ils ont même obtenu l'autorisation de construire une des stabulations à 70 m de la chapelle Saint-Eutrope (le minimum légal est de 100 m).

LA VACHE : UNE MACHINE À CHIER ET À PISSER

Dans ce camp de concentration animale, la vache devient une machine à chier et pisser pour créer de l'électricité : « Tel un ouvrier devant sa machine, la vache est coupée de la nature, enchaînée à la production comme la chèvre à son piquet. Et telle une machine-outil, elle doit avoir du rendement, car, plus elle mange, plus elle pisse et chie de l'électricité ! C'est pour cela qu'elles doivent vivre concentrées pour toujours chier et pisser au même endroit¹. »

Pas moins de 35 500 tonnes par an de matière seront « traitées ». Ce qui restera de la méthanisation – 19 000 t de déchets sous forme de matière non organique riche en azote volatile – sera répandu sur les terres : une catastrophe pour les nappes phréatiques, d'ores et déjà polluées par des épandages intensifs. Cette entreprise n'a d'autorisation que pour traiter 23 t par jour de fumier, en gros 9 000 t par an. Qu'à cela tienne, on va produire du maïs pour compléter l'apport au méthaniseur. Autant de surfaces agricoles perdues au profit des cultures dites « énergétiques », on devrait plutôt dire « énergivore » !

DÉTOURNEMENT DE L'EAU

Pour arroser ce maïs, on n'hésite pas à détourner une partie de l'eau du Vincou, puis à l'enterrer dans des buses pour la faire transiter par l'un des quatre « bassins » aménagés (en moyenne, plus de 5 ha de surface chacun). Cerise sur le gâteau, les épandages de la station de compostage Suez-Organique, tout près, où les eaux usées de Limoges sont utilisées comme compost malgré la teneur en arsenic 4 à 5 fois supérieure à la moyenne autorisée, vont s'ajouter à ceux du méthaniseur pour polluer encore davantage la Glayeule et le Vincou. Quant aux déchets obtenus, le digestat sera entreposé à l'air libre, dans des silos non étanches, et pour le surplus de percolat (la partie liquide), un jus très toxique, qui ramènera son lot de bactéries, rien n'est prévu ! Aucune assurance que les ruissellements ne se déversent directement dans la nature.

UN AGRICULTEUR ?

NON, UN FINANCIER À LA TÊTE D'AU MOINS 28 ENTREPRISES

Mais qui est ce M. Delachaux, promoteur de ce projet ? Un agriculteur ? Non, un « entrepreneur » de notre époque moderne, en fait un financier à la tête d'au moins 28 entreprises, plus près d'une trentaine par famille interposée, entre Charolais, Indre-et-Loire, Oise, dont deux holdings, une à Paris dans le XV^e arrondissement, Holdel. Il laisse la gestion de la ferme de Francour à un chef d'exploitation. Loin de l'image du paysan local, il rachète le maximum de terres autour de la ferme pour ses projets pharaoniques au détriment de jeunes paysans qui voudraient s'installer.

Le permis de construire est émis le 8 août alors que les opposants étaient en réunion le 2 août à la sous-préfecture dans le cadre de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Vienne, ouf !) sans qu'on ne leur dise quoi que ce soit. Tout était déjà ficelé.

Une association de riverains a été créée, **Eau les cœurs**². Dans le bourg de 55 habitants, 65 % des habitants soutiennent l'association. Le préfet refuse systématiquement de les recevoir, laissant la sous-préfète gérer les décisions déjà prises. Face à ce refus, un rassemblement a été organisé à Bellac devant la sous-préfecture le 7 octobre où une boîte de coton-tige lui a été remise, puisqu'elle fait la sourde oreille. Le 10 octobre 2017, le Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST), fermement soutenu par la Chambre d'agriculture, émet un avis favorable sur le projet (17 voix pour, 2 contre et une abstention) en ne relayant aucune des inquiétudes des riverains et en présentant des informations déformées. Le permis d'exploiter sera signé le 3 novembre, qui n'impose rien de particulier, ni au

niveau des sites de stockage, ni au niveau de l'étanchéité du site de méthanisation, ni sur les indications concernant une quelconque provenance des matières ou de quantités !

Deux recours ont été déposés, le dernier le 3 mars 2018, après que la préfecture a prétendu avoir perdu ou égarées les documents concernant ces autorisations. Ils sont, miracle ! retrouvés, mais le délai s'avère très court pour que l'avocat puisse les étudier au mieux. Tout est fait pour gêner les demandes de recours.

LA MANNE DES SUBVENTIONS

La mairie soutient fermement le projet de méthaniseur, bien que ça ne lui rapporte rien. Aucun impôt car c'est un projet agricole, donc subventionné pendant vingt ans, assuré de vendre l'électricité au double de son prix. Un arrêté permet aussi de prendre en charge plus de 2 km de raccordement au réseau par l'État. Y a-t-il un rapport entre ce soutien et le fait que le mari de la maire est le deuxième plus gros agriculteur du coin, mitoyen de M. Delachaud et membre comme il se doit de la FNSEA ? Une demande de référendum lui a été demandée, refus catégorique.

En janvier, la mairie sort son premier bulletin communal depuis longtemps presque entièrement consacré au dénigrement des opposants au projet. Il dénonce la « pollution » de la commune par... les pancartes des opposants. Quelques jours après elles sont enlevées nuitamment et détruites par des inconnus, y compris celles installées dans des propriétés privées, certaines à 3 m de haut ! Relayé par *Le Populaire*, la maire, elle, « s'étonne que ce ne soit pas arrivé plus tôt », justifiant *a fortiori* les vols et dégradations. Les pancartes sont remises par les opposants qui en profitent pour en ajouter.

De leur côté, au niveau national, les défenseurs des méthaniseurs sont aussi très organisés et depuis longtemps, notamment dans l'Association des méthaniseurs de France. Scrutant avidement la manne des subventions de l'État, notamment à travers les aides de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui va allouer 100 millions d'euros pour la méthanisation. L'argent des subventions publiques, lui, n'a pas d'odeur. Les contribuables paieront encore une fois pour qu'une ferme-usine puisse s'implanter et faire ses profits.

OUI À LA MÉTHANISATION

À TAILLE HUMAINE,

RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'association Eaux les cœurs insiste pour dire qu'elle « est favorable au principe de la méthanisation pour les exploitations à taille humaine, et à toute installation non néfaste à l'environnement. Mais le présent dossier, qui n'a pas donné lieu à étude d'impact

(car passé en douce grâce à un montage astucieux), invite à la prudence. La taille de l'exploitation agro-industrielle de plus de 2 500 bovins, son unité de lieu avec le méthaniseur en projet, leur potentiel de nuisances sur l'eau, l'air et les sols, la nécessité de vastes cultures énergétiques complémentaires et de leur cortège de pesticides et d'intrants, semblent peu compatibles avec un régime juridique, tel celui de l'enregistrement, qui ne donnerait pas toutes garanties ».

En attendant le résultat des recours, un rassemblement festif sera organisé au mois de juin par les opposants.

Mais face au passage en force de ce type de projet qui prolifère comme par hasard dans des régions déshéritées peu peuplées, seule une mobilisation plus large pourra créer le rapport de force nécessaire pour faire céder ces tenants de l'agro-industrie qui ne sont pas habitués à ce que des gueux osent s'opposer à leurs appétits.

Mettre en lien toutes les luttes locales et leurs collectifs autour de ces projets serait un grand pas. Et elles ne manquent pas : réouverture des mines en Haute-Vienne et en Creuse, construction d'une usine à pellets à Bugeat, stockage de déchets radioactifs à Bessines, usine d'engraissement de porcs à Blanzac (autorisée aussi pour 2 500 bêtes), ferme des 1 000 veaux en Creuse, éoliennes industrielles (Saint-Junien-les-Combes va avoir son lot aussi), c'est tout un monde de demain qui se construit qui ne voit le paysan que comme un Indien dans une réserve qu'on lui allouera gentiment pour montrer qu'on est quand même écolo et qu'on détruira définitivement en toute tranquillité et bonne conscience les 95 % restant.

A. B.

1. Christophe Gatineau, *Le Jardin vivant* : <http://www.lejardin-vivant.fr/2018/01/07/methaniseur-geant-2500-tetes-de-betail-pour-produire-de-lelectricite/>

2. Association Eaux les cœurs, <https://eauxlescoeurs.wixsite.com/methanisation>



Bure : enfouissons l'État nucléarisé !

« Les déchets radioactifs c'est un sujet de société à rapprocher de l'histoire sociale, celle des maçons de la Creuse, celle de la révolte des Croquants. Comment se fait-il que des gens prennent des fourches ? »

CREUSE CITRON, n° 1, septembre 2004

BURE, LABORATOIRE SCIENTIFRIC

Ce chapeau est extrait de « Vacances en Creuse, vacances irradieuses ? », interview de l'association Oui à l'avenir, qui s'opposait au projet d'enfouissement de déchets nucléaires : *« À Crocq et Fernoël comme ailleurs, refusons d'être une poubelle nucléaire. »*

Le lobby nucléaire souhaite depuis longtemps planquer sous terre les déchets de haute et moyenne activités à vie longue, qui contiennent 99,96 % de la radioactivité, et les refourguer aux générations futures.

Dès 1983, l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) sélectionne une trentaine de sites géologiques. Les mobilisations réunissant habitants, paysans et militants antinucléaires amènent l'État à agir plus habilement, remisant provisoirement son arsenal répressif : *« La contrainte principale est la capacité de la population locale à accepter le principe du site de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques. »* (Rapport officiel de mai 1989)

La loi Bataille de décembre 1991 affine cette stratégie : le mot « laboratoire » remplace « site d'enfouissement » ; on annonce des alternatives (granit ou argile, entreposage en surface ou souterrain...) ; une manne financière est provisionnée dans des Groupements d'intérêt publics (GIP) chargés d'acheter le consentement.

Finalement, les conseils généraux de Meuse et de Lorraine acceptent le laboratoire sur un site où quelques villages, dont Bure, subissent une crise liée aux choix étatiques dans les domaines agricole et industriel : *« Il fallait créer un désert agricole pour bâtir un cimetière du nucléaire. »*

En 2010, le laboratoire se transforme en Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) projetant la construction d'installa-

tions sur 680 hectares en surface et de 320 km de galeries à 500 mètres sous terre. Il faudrait ventiler en permanence pour évacuer dans 5 énormes cheminées l'hydrogène créé par radiolyse.

Alors que certains êtres radioactifs vivent plus de 100 000 ans, le site d'enfouissement d'Asse en Allemagne est inutilisable (infiltrations d'eau) après une quarantaine d'années et celui de WIPP dans le Nouveau-Mexique après seulement quinze ans (explosion et incendie) !

BURE, LABORATOIRE DU CONSENTEMENT

– Mettez-nous 10 000 personnes dans la rue et là on pourra peut-être commencer à discuter.

– Comment voulez-vous que l'on mobilise autant dans la Meuse ?

– C'est bien pour ça que la Meuse a été choisie. » (Rencontre avec une conseillère de Lionel Jospin en 1999)

« Dans la Meuse, on trouve ici concentrées toutes les horreurs du capitalisme. Je n'ai plus aucun espoir dans ce système. Il faut mettre en place un rapport de force, car ils ne comprennent que ça. » (Claude Kaiser, opposant de longue date)

« Il n'y a pas d'un côté le manifestant masqué sur la barricade et de l'autre côté le citoyen pétitionnaire devant son écran, mais la construction d'un mouvement ouvert à tous ceux qui refusent la perte de ce qui fait la vie des populations au quotidien. » (Michel, occupant de la forêt)

« Ce qui me pousse à la révolte ici, à Bure, c'est le besoin de me lever face à l'indifférence. Cela fait écho à l'histoire de la paysannerie. On est victime de grands projets industriels, aéroports, autoroutes, souvent inutiles et imposés, et des directives productivistes de la politique agricole commune. » (Romain, paysan)

« Ce que l'on étudie à Bure, ce n'est pas le sous-sol. C'est notre capacité à résister. »

ÉTAT NUCLÉARISÉ, ÉTAT POLICIER

L'avenir du nucléaire se joue dans ce petit coin de Lorraine. Les différentes étapes de la filière sont interdépendantes : extraction et enrichissement du combustible pour les réacteurs, production d'énergie, fourniture de matières fissiles pour les bombes, gestion des déchets radioactifs.

S'il est prouvé qu'aujourd'hui, alors que les piscines de stockage de La Hague sont pleines, il n'y a aucune solution pour les déchets, l'arrêt immédiat du nucléaire risque d'apparaître comme une évidence : *« Le lobby nucléaire, mis en difficulté sur d'autres projets comme l'EPR, a besoin d'aller vite sur ce dossier pour rassurer ses actionnaires. »* (Claude Kaiser)

Autant qu'une question de choix énergétique, le nucléaire est un choix de mode de gestion des territoires et des ressources où priment raison d'État, intérêts militaires et jeux d'argent, impliquant pouvoir centralisé, répression policière et judiciaire. Hier, dans les années 1970, alors que la plupart des organisations politiques, jusqu'au Parti communiste et l'extrême gauche, approuvaient le programme nucléaire français au nom de l'indépendance de la





France, les anarchistes et autres opposants manifestaient en rappelant : « **Société nucléaire = Société policière** ».

Aujourd'hui, l'État nucléarisé tente d'imposer par tous les moyens Cigéo, l'« État de droit » recouvre de bruits de bottes et de grenades les paroles des insurgés de Bure : « *Nous sommes tous contre le nucléaire et son monde de barbelés, de vigiles mercenaires, de béton armé, de pots-de-vin, de bureaucrates et d'experts méprisants.* »

CONTRE LE NUCLÉAIRE ET SON MONDE

En 2004, des antinucléaires de France et d'Allemagne créent l'association Bure Zone Libre (BZL) pour acheter une vieille ferme qui, après rénovation collective, deviendra la Maison de la Résistance.

L'Andra, adepte du « *greenwashing* », promet des éoliennes, crée une Écothèque pour « *préserver la mémoire environnementale du site* », accueille les écoliers pour des sorties pédagogiques sur la forêt et... démarre les travaux, alors que n'a été déposée aucune demande d'autorisation de création (DAC) !

En août 2015, un Campement antiautoritaire et anticapitaliste contre le nucléaire et son monde (VMC) réunit 700 personnes qui échangent avec diverses associations locales regroupées dans le collectif Burestop. La pression policière, aidée par la milice privée de l'Andra, devient de plus en plus forte : « *Qui est hors la loi ? Cigéo imposé sans l'accord des populations ou les habitants ulcérés ? C'est une pression que nous vivons au quotidien, à chaque réunion, chaque manifestation, la police, un hélico, le relevé des plaques d'immatriculation, des prises de photo, pour nous faire peur mais aussi pour empêcher les gens de nous rejoindre. De quel côté se situe la violence ?* »

En 2016, un « été d'urgence » est organisé pour s'opposer aux travaux dans le bois Lejuc, « zone des puits » où aboutiraient les énormes cheminées. Début juin, plusieurs dizaines de jeunes y construisent des cabanes au sol et dans les arbres. Dix-huit jours plus tard, ils sont expulsés par un énorme dispositif de gendarmes mobiles.

CHUTE DU BURE DE MERLIN

Les 14 et 15 août, des centaines d'opposants provoquent la chute du Bure de Merlin, enceinte illégale de 2 m de haut et 3 km de long, construite autour du bois Lejuc :

« *Le mur de la honte est tombé !* » (Une jeune femme)

« *C'est le plus beau jour de ma vie !* » (Une vieille dame)

En 2017, au sinistre de l'Intérieur Bruno Leroux, affirmant avec morgue : « *Il n'y aura pas de ZAD à Bure car l'autorité de l'État et les lois y seront respectées* », Sylvain répond : « *Nous ne venons pas tous de Notre-Dame-des Landes, mais nous partageons cette culture politique qui fédère des associations, des squatters, des citoyens, des naturalistes et des paysans.* »

En août, les gendarmes mobiles interviennent violemment et Robin Pagès a son pied pratiquement arraché par une grenade : « *Vital Michalon, tué en juillet 1977 à Creys-Malville, a eu moins de chance que moi. Tout comme Rémi Fraisse, tué en octobre 2014 à la ZAD de Sivens.* »

En octobre, Jean-Pierre Simon, paysan, ayant prêté en 2016 son tracteur pour l'« été d'urgence », est condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 6 années de mise à l'épreuve : « *Les autorités ne veulent pas que d'autres habitants suivent mon exemple. Il fallait assainir, taper fort et condamner, pour dissuader les autres.* »

Ce sont des dizaines d'habitants qui sont régulièrement traînés devant la justice : « *Ce dispositif judiciaire a pour objectif de décourager les personnes de plus en plus nombreuses rejoignant le mouvement antinucléaire et de construire une image d'organisation pré-terroriste.* »

L'ÉTAT EST LA PLUS HAUTE EXPRESSION DU DÉSORDRE

22 février 2018, 6h15 du matin : 500 gendarmes, escortés de drones et d'hélicoptères, se déploient sous les yeux écarquillés des hiboux du Bois Lejuc. Ils entrent en guerre contre une dizaine d'opposants dormant dans des cabanes : « *Le gouvernement dénonce les occupants illégaux du bois Lejuc qui appartiennent à la mouvance d'extrême gauche anarchiste.* » (Sébastien Lecornu, secrétaire d'État)

La répression s'accroît : perquisitions, gardes à vue, condamnations à de la prison ferme, personnes en attente de procès : « *Il y a eu plus d'arrestations en un mois que pendant les deux années précédentes.* »

Habitants, paysans, soutiens affirment leur volonté de continuer la lutte contre Cigéo : « *Le gouvernement parle de concertation, il voulait trier les bons et les mauvais opposants, c'est raté, on reste tous solidaires.* »

« *Bien sûr que j'ai plus la rage, que j'ai envie d'aller plus loin. Ça ancre en moi plus profondément des choses que je ressentais déjà. Par rapport aux flics, à la Justice et à l'État.* »

« *Nous sommes tous contre le nucléaire et son monde de barbelés, de vigiles mercenaires, de béton armé, de pots-de-vin, de bureaucrates et d'experts méprisants.* » (Maison de la Résistance)

À Bure et Notre-Dame-des Landes, les zones d'anarchie diffuse sont des zones à défendre ; les zones à détruire sont le capitalisme et l'État.

ÉLAN NOIR

→ Écouter : Trous noirs sur Radio Libertaire, émissions du 6 avril 2015 et 20 février 2017 : <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>

→ Lire : *Bure, la bataille du nucléaire*, Gaspard d'Allens, Le Seuil.

→ Voir : *Le riche laboureur – L'enfouissement des déchets radioactifs dans les villages de Lorraine*, Thiébault Matthäus : <https://vimeo.com/115098467>

Interview de 4 opposants (28 février 2018) : <https://www.youtube.com/watch?v=R4gEfJ3H1EQ>

→ Sites : Plus Bure sera leur chute : <https://vmc.camp/>

Burestop ! : <http://burestop.free.fr/spip/>

Travailler pour un dinar et moquer les fainéants

LA MISÈRE AGIT COMME UN VIRUS, dès qu'elle a corrompu un organisme il lui faut du sang frais.

En même temps que le pouvoir bourgeois prend soin de condamner à la relégation sociale des catégories entières de population où elles peuvent, à loisir, recuire leur frustration et leur rage, mijoter la haine de l'autre, qui est toujours un privilégié, jusqu'à l'absurde. Celui dans la pire misère devient le privilégié, exemple : les migrants sont soignés gratuitement. Pourquoi les trains déconnent, alors que les cheminots ont des régimes spéciaux ? Ben justement ! Si les trains n'arrivent pas à l'heure c'est parce que les cheminots sont des favorisés, qui n'en foutent pas une rame. Je t'en foutrais des avantages acquis et des régimes spéciaux ! Allez zou, faquins, tous au pain sec et à l'eau ! Y a pas d'raison, merdre !

Aujourd'hui, gouvernants et patronat sont arrivés à ce que les moins bien servis retournent leur frustration, non contre les responsables de leur condition de misère, mais contre ceux qui, légitimement, ont des clauses de travail acceptables. Les plus défavorisés, au lieu de revendiquer pour bénéficier du meilleur, exigent le pire pour tous ! Le nivellement par le bas devient l'absolu.

Tu vas voir que, parti comme c'est, l'égalité de salaire femmes - hommes, va donner prétexte à un rabotage général et drastique. Il n'y a pas de raison qu'un homme soit mieux payé qu'une femme ?

Entendu ! Tout le monde au salaire des femmes, sorte de nouveau Smic. J'en prends le pari ! Quand je vois cette cuisine patronale, relayée par les médias-assistés, s'émouvoir de l'inégalité de salaire entre femmes et hommes avec autant d'humanité et de trémolos, je tousse. C'est quand même pas compliqué à comprendre, si les femmes ont globalement de plus petits salaires que les hommes, c'est parce que ces derniers se goinfrent. Salaires de privilégiés ! Scandaleux ! À bas les salaires de mec ! Tout nouvel embauché admettra facilement qu'il n'y a aucune raison qu'il gagne plus qu'une femme au même poste. Le tour est joué. On voit émerger de plus en plus d'hommes dans ces emplois où étaient cantonnées les femmes, de façon totalement arbitraire ça va sans dire. Il y a longtemps que ça se prépare cette entourloupe.

J'ai connu l'époque où le discours ambiant était qu'une femme qui travaillait c'était parce qu'elle le voulait bien, étant admis qu'à ce titre elle ne perçoive qu'un salaire d'appoint, pour le superflu ! Sorte d'argent de poche en quelque sorte. Bientôt les dirigeants pourront arguer que les femmes sont moins bien payées à cause des salaires mirobolants octroyés aux hommes, ces privilégiés ! Le patronat va se sentir la fibre très féministe d'un coup.

Exactement comme aujourd'hui il est de plus en plus admis que ceux qui bénéficient de revenus et de conditions de tra-

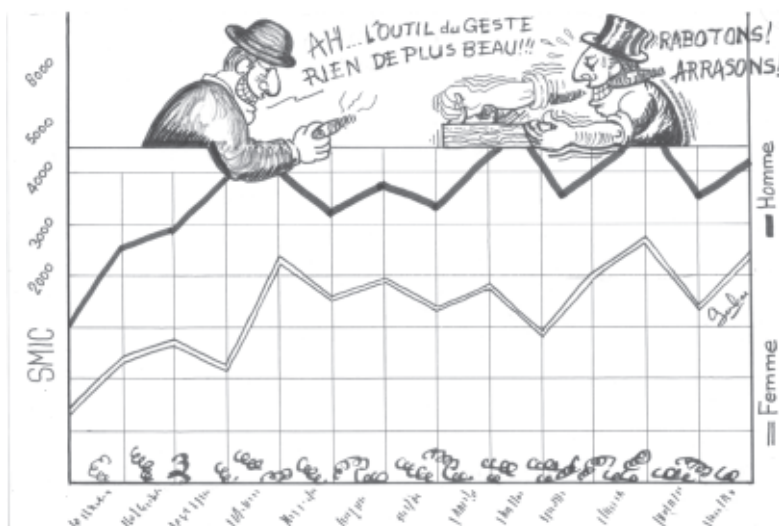
vail juste acceptables sont devenus de scandaleux parvenus qui profitent indûment de privilèges honteux. Les femmes occupaient les petits métiers, comme ça se disait, à petit métiers petits salaires. Ben oui ! Aujourd'hui ces petits salaires sont en voie de parvenir au statut nobiliaire de salaires normaux, au nom de l'égalité et de mettre fin à ces privilèges honteux dont bénéficient les gus.

Que l'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas écrit, bien sûr qu'il faut que ça change. Dans le bon sens ! En tirant les salaires vers le haut ! Comme pour les conditions de travail. Les femmes n'ont pas comme destinée fatale de se contenter d'emplois précaires et/ou humiliants. Il n'y a que les parvenus pour dire qu'il n'y a pas de sots métiers. Je n'ai jamais rencontré d'homme-pipi ! En dehors des femmes, je n'ai croisé, en général, que des migrants plus ou moins légaux dans les entreprises de nettoyage, ces ramasse-merde de bureaucrates chics sur eux, l'armée des ombres d'aujourd'hui. Il y a peu, certaines ont fait de la résistance, mais peu relayée et soutenue médiatiquement.

Finalement, à écouter les élites et leurs argu-menteurs encartés journalistes (la plus belle preuve de faux-culisme : la carte de journaliste !), à les entendre, les classes inférieures magouillent massivement la sécu où il n'y a que des arrêts maladie abusifs, de même que Pôle-emploi offre des indemnités de chômage scandaleuses entretenant des fainéants. Les malades qui se vautrent sur leur grabat, se négligent, détruisent leur santé au lieu de manger des mets raffinés et des vins fins en pratiquant le golf, non ils bâfrent de l'industriel. Bref, bien tous pourris ceux d'en bas !

Si la baraque vacille c'est à cause des fondations. Le populo ne veut pas comprendre que la richesse n'est pas divisible, bien au contraire, sa destinée est l'accroissement inéluctable au profit des plus méritants. Les dividendes sont les sucres d'orge des possédants. Les parachutes dorés sont les bons points de ceux qui savent trancher dans le lard de la main-d'œuvre trop coûteuse.

Le coût de la valetaille doit toujours être remis en cause.





C'est fou ce que les exploités coûtent cher ! Toujours trop cher !

Du temps des mines, quand il s'est agi de faire passer l'âge légal, pour les enfants, de 7 ans à 12 ans, le patronat d'alors jetait des cris d'orfraies, il allait rendre gorge, c'était la ruine assurée, bref on voulait sa mort. Au lieu de se satisfaire juste d'un boulot, le laborieux ergote, réclame en plus un salaire mirobolant, de l'assistanat social, du droit au chômage, des congés maladie, une retraite décente et non content de payer la sécu et une mutuelle obligatoire (ce qui prouve que la sécu est une entourloupe de plus), ça voudrait pouvoir profiter d'arrêts maladie injustifiés.

Et pourquoi pas de la considération en plus ? D'incurables privilégiés ! Cette fange populacière ne veut pas comprendre que le redressement du pays c'est elle qui doit le faire, nous, au sommet, sommes si peu nombreux, ce serait du gaspillage de dilapider nos fortunes, on nous traiterait, à juste titre, de dispendieux, voire de frivoles.

Qui n'a pas vu le regard mouillé de l'actionnaire au moment du partage des dividendes, ne sait pas de quoi il retourne, il y a de l'humain là-dedans. Et ça voudrait que nous dilapidions pour engraisser des pourceaux à la gelée de groseille ! Que nenni ! Nous nous donnons bien trop de mal pour voir gaspiller le fruit du lent processus de mûrissement de nos fortunes.

Ça se mérite, et n'est pas à portée de tous ! Dieu nous garde !

Je déconne, et je rage de voir cette division des revendications qui dilue la colère générale, cette collusion entre syndicats asservisseurs et patronat me fait bouillir le sang.

Le délire mégalomane (se prendre pour Jupiter en est un signe patent), s'accompagne toujours de frénésie de la persécution, d'égocentrisme forcené et du besoin de se surprotéger, dont acte, en nommant un chef milicien paranoïaque qui, infâme ragotin à mine chafouine (chaque chef d'État à le Laval* qu'il mérite), se dote de lois et de matériel propres à tuer légitimement tous ceux qui manifestent leurs désaccords avec l'ordre nouveau.

Pour ceux-là nous sommes tous ennemis de l'intérieur. Rebelles à soumettre. Fellaghas à réduire au silence. Résistants à plier. Secondés qu'ils sont des moyens de propagande habituels, ces mass médias collaborationnistes avec leur mensonges chroniques, déformation volontaire de la réalité, mépris de classe, racisme ordinaire, paupérisation intellectuelle privilégiant les faits divers scabreux et le sensationnalisme (les obsèques obscènes d'un chanteur par exemple), au détriment du fond social, exclusion des individus et des couches sociales considérées inférieures, manipulations des statistiques, obstruction ou refus d'enquêtes de terrain, dérives parti-

sanes constantes, collusion de classe, détournement d'argent public à des fins privées... Bref ! La carte de presse est distribuée par le ministre de l'Intérieur aux plus méritants de ses sujets, cherchez l'erreur. Cette carte *gold* donne droit à des privilèges pécuniaires, passe-droits et abattements fiscaux sidérants et d'un autre temps, et ce sont eux, les fourbes, qui osent dénoncer de supposés privilèges archaïques pour d'autres, manquent pas d'air ces laquais serviles !

À force de nous vouloir marginalisés, craignez que nous devenions marginaux, et que nous refusions globalement votre mode de vie et de penser le monde. N'abusez pas de la force et du mépris, l'animal blessé se fait plus dangereux.

Vous nous déclarez la guerre alors que nous voulons la paix. Tout comme les pommes, les colères entassées fermentent, leurs voix se multiplient à n'en plus faire qu'une. Ça suffit de nous désigner des ennemis, contrairement à vous, nous avons d'autres raisons de vivre et nos ennemis c'est vous, avides concupiscent, quels que soient vos déguisements nous saurons vous débusquer.

Pour la fine bouche, Molière voulant moquer un pédant lui faisait morguer per Jovem ! (par Jupiter !), c'est tout dire ! Pour tout ça, je tousse pourri.

GABAR

* Pierre Laval qui avant d'être choisi comme chef du gouvernement par l'humoriste P. Petain, venait de la sociale gauche SFIO et syndicaliste CGT.

FORMER DES BATAILLONS DE ZADISTES

CACHEZ-VOUS, braves gens, des bataillons de zadistes vont déferler sur les campagnes ! La lecture des journaux prête-t-elle à rire ou à pleurer, à vous de décider. Mais de l'info relevée dans *Politis*, pour sûr Jean-Bernard Pouy aurait pu faire un chapitre de son dernier roman noir... car l'auteur aime rigoler des choses sérieuses et flirter avec l'actualité de manière jouissive.

Domage, le livre de Pouy *Ma Zad* est sorti quelques mois avant que cette information ne soit révélée par l'édition de février du mensuel de Rennes... Voyons d'abord l'info : « Rennes : nouvel exploit du renseignement français, deux enseignantes convoquées au rectorat en décembre 2017 pour avoir organisé une sortie scolaire dans le cadre d'une semaine de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire. » Les élèves avec l'aval du proviseur sont allés déjeuner à la cantine de la Maison de la Grève. Tous ignorent que le lieu fait l'objet d'une surveillance constante des services de renseignement (pour, entre autres, des réunions en lien avec la Zad de Notre-Dame-des-Landes). Illico presto les fins limiers rédigent un rapport et les enseignantes sont convoquées au rectorat en présence du numéro 3 de la préfecture ; le rapport dénonce une sortie subversive et alerte sur le « possible endoctrinement » auquel ne manquera pas d'aboutir une telle sortie ; il pourrait s'agir de « former des bataillons de zadistes »... Pour les mouches du renseignement tout le monde fonctionne comme à l'école de police, avec enrôlement et bourrage de crâne. La préfecture s'inquiète, demande des explications au rectorat qui soumet les deux enseignantes à une inspection surprise, puis à un entretien individuel.

Devant cet emballement très politique, les collègues des enseignantes se mettent en grève, et le rectorat pour apaiser la situation ne retient comme seul reproche institutionnel que le risque d'intoxi-

cation alimentaire, la cantine de la Maison de la Grève n'étant pas aux normes ! On hésite entre consternation et pouffade.

Les turlupinades, les calembours et les facéties, Jean-Bernard Pouy, auteur de romans noirs, les aime ; c'est un défenseur opiniâtre de la littérature populaire, « partagé entre critique sociale, distance cynique, humour lamentable et gravité libertaire ». Son mot d'ordre : le plaisir d'écrire et il faut que le lecteur le sente ; *Ma Zad*, paru à la Série Noire en décembre 2017 a ce côté « poil à gratter, je pète dans la soupe ». Que peut-on souhaiter de mieux après la lecture des affligeantes nouvelles quotidiennes que de lire des romans qui traitent de sujets sérieux mais avec un burlesque décalé !

Ma Zad nous conte les tribulations de Camille, 44 ans, copain de Zadistes. Sa vie bascule quand il est mis en garde à vue lors de l'évacuation de la Zad contre la Société Valter et Frères qui veut bétonner sur 30 km en exterminant salamandres, crapauds et fleurs des champs. Camille perd son boulot car le principal actionnaire de l'hypermarché bio où il travaille est Valter Frères. Il perd aussi son amoureux, son hangar part en fumée et il se fait bastonner par des fachos. Avec la jeune Claire, il va partir alors dans une équipée vengeresse à la recherche d'une cause pour faire bouger le vieux monde et d'une raison pour passer ses nerfs.

Un Polar À Défendre avec trois bonnes raisons données par Jean-Bernard lui-même :

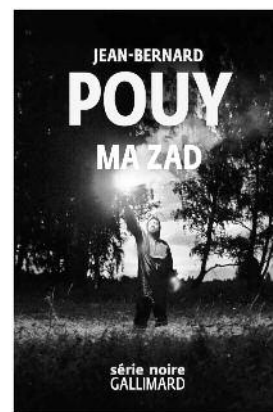
- défendre la littérature populaire
- faire des zadistes des héros de roman
- lire des romans qui traitent de sujets sérieux avec humour.

Alors, bonne lecture !

ANNIE

• Jean-Bernard Pouy, *Ma Zad*, série noire Gallimard, 2017.

• Sur l'épisode rennais : site Lundi matin et Maison de la Grève Rennes.



SOCIALISME SANS ÉTAT = LIBÉRATION SOCIALE DES PEUPLES

Le mouvement des kibboutz prend forme en Palestine sous domination ottomane à partir de 1910, et deviendra l'une des expériences de vie communautaire et de progrès social les plus abouties du XX^e siècle. S'il s'inscrit pleinement dans le cadre plus général du sionisme, on sait peu à quel point ses fondements idéologiques et politiques sont ancrés dans la pensée anarchiste, incarnée par des auteurs comme Pierre Kropotkine ou Gustav Landauer.

« Était en jeu, alors, rien moins que l'opportunité de transformer la mobilisation juive autour de la Palestine en un projet de libération sociale de tous les peuples, et qui n'aurait pu voir le jour que sous la bannière d'un socialisme sans État », écrit Uri Gordon dans la préface à l'édition anglaise de ce livre de James Horrox qui retrace l'histoire de cette révolution vivante. Et s'il en analyse aussi le déclin, à partir des années 1980, il rend compte également des formes multiples de sa renaissance à l'aube du nouveau siècle, qui témoignent de la singulière vitalité des habitants de cette « terre pour deux peuples ».

• James Horrox, *Le Mouvement des kibboutz et l'anarchie. Une révolution vivante*, Éd. de l'éclat, 2018.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Au fabuleux destin café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi à partir de 19 heures, spectacle à 20 h 30

Les jeudis le bar est ouvert de 19 à 21 heures : boissons, soupe, tartines, prêt de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. Du 19 mai au 15 juin Raphaël Guerinoni, à partir du 16 juin David Chaillot.

Jeudi 3 mai 20h30 : *Petit chemin sous la peau*, par Marie Prete et Guillaume Leclercq, Cie La Vache bleue. Texte de Marie Prete, librement inspiré de l'univers de Mélanie Rutten, auteure et illustratrice, musique de Guillaume Leclercq.

Vendredi 4 mai 20h30 : *Simon Fell* (contrebassiste) et *Guylaine Cosseron* (chanteuse-vocaliste), concert.

Samedi 5 mai 10h-13h et 14h30-17h30 : *Atelier couture.*

20h30 : *Trio Garnier*. Concert de jazz avec Christophe Duplan (orgue Hammond), Yvan Oukrid (batterie) et André Garnier (guitare).

Jeudi 10 mai 20h30 : *L'homme que nous sommes*. Duo sur des textes d'Antonin Artaud avec Michel Doneda (saxophone) et Cécile Duval.

Vendredi 11 mai 20h30 : *Muriel Lefebvre, Musique d'ours.*

Samedi 12 mai 20h30 : *Le Cabinet du Docteur Caligari*. Ciné-concert : film de Robert Wiene, 1920, 70 mn. Création sonore par Nadia Lena Blue.

Jeudi 17 mai 20h30 : *ADN de Denis Kelly*. Atelier-théâtre du lycée Eugène Jamot.

Vendredi 18 mai 20h30 : *Le Jeu du Oui*. Concert ou presque... Avec Gilles Couillet (corps et voix), Alain Brühl (saxophones, objets et voix), András Vigh (vielle à roue et voix).

Samedi 19 mai 19h : *Vernissage de l'exposition de Raphaël Guerinoni*
20h30 : *Les Petits contes septiques d'une vie sans épandage*. Lecture de Raphaël Guerinoni. Cette lecture avait été préparée avec la complicité de Daniel Fatous.

Dimanche 20 mai 9h45-18h : *Atelier de chant polyphonique.*

Jeudi 24 mai 20h : *Réunion mensuelle des bénévoles.*

Vendredi 25 mai 20h30 : *Duo Varsågod*, musiques scandinaves. Avec Jenny Demaret (violin), Elisabet Brouillard (accordéon).

Samedi 26 mai 20h30 : *Duo Orkeus*. Concert avec Ophélie Decle (flûte), Vincent Duchosal (guitare).

Mercredi 30 mai 15h30 : *Tom Pouce*. Conte par Arnaud Gosselin.

Vendredi 1er juin 20h30 : *Compagnie Be'ding Bedingue*. Théâtre d'improvisation.

Samedi 2 juin 10h-13h et 14h30-17h30 : *Atelier couture.*

20h30 : *Musique de Cour*. Concert, avec Clémence Carry, chanteuse lyrique et Gaspard Dhumes, guitariste classique et chanteur.

Vendredi 8 juin 20h30 : *Viky Williams*. Concert. Originaire d'Aubusson, Viky Williams est un quatuor rock poétique à la sauce noise progressive.

Samedi 9 juin 10h-12h30, 14-17h et dimanche 10 juin 9h-12h30
Lire à voix haute. Stage proposé et animé par Arnaud Gosselin. Association La Vache Rebelle.

Samedi 9 juin 20h30 : *Jéhan et Laurent, poésie en musique.*

Jeudi 14 juin 20h30 : *Actualité des projets nuisibles en Creuse.*

Soirée débat proposée par Stopmines23 et Creuse-Citron.

Vendredi 15 juin 20h30 : *Sac à malices*. Scène ouverte.

Samedi 16 juin 19 h : *Vernissage de l'exposition de David Chaillot*

20h30 : *Un coup d'épée dans l'eau*. Avec Frantz Avril, Nadia Lena et Arnaud Gosselin. Scénario et gestes : Frantz ; Poésies : Arnaud ; Création sonore : Nadia Lena.

Les Grandes Oreilles du 19 au 23 juin

la semaine du conte au Fabuleux Destin.

Mardi 19 juin 19h : *Le manger pour cœur*. Soirée à trois temps avec Gigi Bigot : *Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles*, suivi d'une pause gourmande avec *Les mets à la bouche* et de *Les mots à la bouche*.

Mercredi 20 juin 10h30 : *P'tit Coquelicot* par Catherine Petit Pour les tout-petits, à partir de 12 mois, durée 35 mn.

15h30 : Redondaine par Gigi Bigot. À partir de 6 ans.

Jeudi 21 juin 20h30 : *Fête de la musique, le bœuf à malice*. Scène ouverte.

Vendredi 22 juin 20h30 : *Neige* par Marc Fiévet, Cie Le Théâtre dans les nuages.

Samedi 23 juin 17h : *Balade contée avec Marc Fiévet et Jean Claude Bray.*

20h30 : *Concert à molettres de Jéranium et Clodine Lou.*

Jeudi 28 juin 20h : *Réunion mensuelle des bénévoles.*

Vendredi 29 juin 20h30 : *Le Concerto de Mozart*. Film de Jean-Louis Comolli, Francis Marmande 1997, 86 mn.

Michel Portal fait le projet un peu fou de s'isoler pendant quinze jours dans un château, en compagnie de sept jeunes musiciens, pour prendre le temps et le plaisir de travailler en profondeur le célèbre concerto pour clarinette de Mozart. Témoin de ce défi, Jean-Louis Comolli observe le célèbre soliste qui redonne un sens à chaque note et s'interroge sur chaque mesure. Projection *Creuse-Citron*.

Samedi 30 juin 20h30 : *Nonidentifiées, trio*. Chanson.

Avec Cathye, Greg et Jérémy.

Ateliers et vie aux Coudercs

6 Lascoux 23220 Jouillat

ateliersvie-coudercs@orange.fr 05 55 51 22 39

5 au 13 mai, tous les jours de 14h à 19h :

Exposition *Marquer le passage*. Œuvres de Simone Meier (sculpture), David Czekmany (techniques mixtes), Jean Estaque (plasticien), Jean-Pierre Chatelain (dessin surréaliste), Bernard Bondieu (peinture, sculpture).

12 mai 20h30 : *Spectacle chanson française :* Gaspard Merkel auteur, compositeur et interprète (non sacem), avec en prime du Gaston Couté.

8 au 10 juin, tous les jours de 14h à 19h : Exposition *Regards Pays* : Marie-Thérèse Granjean, Gérard Charpentier, Bernard Maine, Jean-Luc Mauger.

21 juin à partir de 18h : Fête de la musique.



21 juin 1982 première fête de la musique. Au fil du temps, ce rassemblement festif a perdu de son essence pour devenir une institution avec des règles et la date du 21 juin n'est plus respectée. L'association a décidé de faire revivre ce moment du début avec un dépaysement supplémentaire, puisque cette fête de la musique aura lieu au hameau des Châtelards. Les festivités commencent dès 18h. En plus de la musique, il y aura une buvette, des sandwiches, des tartes et de la gaieté. Le fléchage sera fait à partir du cimetière de Jouillat et à partir du Chêne (direction les Ribières) jusqu'au hameau des Châtelards.

N'hésitez pas à venir avec vos voisins, amis et famille pour cet événement exceptionnel !

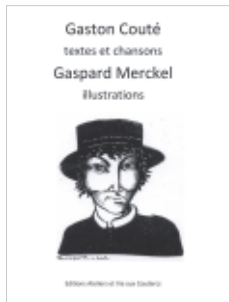
Ateliers et vie aux Coudercs Dernières parutions

Requiem pour un pays sauvage de Julien Dupoux.
Dénonciation virulente de la destruction, de l'exploitation et du pillage des ressources de nos campagnes.



Dessins surréalistes, objets et lettres de Poilus 14 - 18 de Jean-Pierre Chatelain, collectionneur, mais aussi pacifiste.

Recueil de textes et chansons de Gaston Couté, illustré par Gaspard Merckel



Ateliers et vie aux Coudercs
6 Lascoux 23220 Jouillat
ateliersvie-coudercs@orange.fr
05 55 51 22 39

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande-Rue
Au Fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier
Épicerie bio *Ethiquète*, 96, Grande-Rue
Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4, rue Vaveix
Bourganeuf : *Maison de la presse*
Boussac bourg : *Ferme Chauveix*
Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*
Chambon-sur-Voueize : *Bar Le bistrot d'autrefois*
Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute
Colondannes : *Auberge du prieuré*
Dun-le-Paestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots
Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*
Cinéma *Alpha*
Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*

Courrier postal : Creuse-Citron
BP 2 23 000 Sainte-Feyre
Courriel : creuse-citron@legtux.org
Impression : Espace Copie Plan, Guéret



Les manifestations et festivals contre les mines

Bretagne

Douar Didoull organise son festival les 28 et 29 juillet
à **Plougonver (22)**
alternatives-projetsminiers.org



Ariège

Stop Mine Salau organise son festival
les 25 et 26 août à **Couffens**
stopminesalau.com



Creuse

Pas de festival cette année, mais une soirée musicale de soutien. Lieu et date non encore déterminés. stopmines23.fr



Bure à Bar-le-Duc

Le matin pour réfléchir, l'après-midi pour agir contre l'enfouissement des déchets radioactifs et le monde nucléaire

06 50 69 72 61 ou 06 81 71 54 52

Ressourcerie *Le Monde allant vers*
Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*

Ressourcerie *Court-circuit*

Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

Gargilesse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*

Guéret :

Coop des champs, rue de Lavilatte

Bar de la Poste, rue Martinet

Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France

Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat

Solecobois, 14, av. Fayolle

Jarnages : *L'Alzire*, café hôtel restaurant

La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*

La Souterraine : *Le Panier du coin*

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte
Undersounds, 6, rue de Gorre
CIRA, 64, rue de la Révolution

Montluçon :

Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame

Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges

Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*

St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*

St-Junien-les-Combes : Lieu associatif *Comme une fleur sur la soupe*

St-Sulpice-le-Guérotois : *Le Caméléon café*,
Claverolles

Sardent : Épicerie *Vival*

Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante
Le Temps des cerises
et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquiescer un même produit selon ses moyens et ses motivations.



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.